

# LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES  
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur  
les Matieres du tems.

SEPTEMBRE 1726.



A LUXEMBOURG,  
Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur  
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-  
que, & Marchand Libraire.

---

M. DCC. XXVI.

*Avec Privilège de Sa Sacrée Majesté Imperiale  
& Catholique, & Approbation du  
Commissaire Examinateur.*

## AVIS AU PUBLIC.

**C**E Journal continuera de paroître régulièrement au commencement de chaque mois ; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages, tant de Litterature que de Politique, & autres pièces qui pourront interesser & être agréables au Public ; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg, chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé, & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine : on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Supplément en 2. Volumes, qui remonte jusqu'à la Paix de Risvick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez, peuvent s'adresser à lui comme à la source ; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres, tant de ses impressions, que de tous Pais : de même que les Memoires des Sciences & des Arts de Trevoux, tant corps complets que mois separez, & differens Journaux Litteraires, Historiques & Politiques, comme Républiques des Lettres, Histoire des ouvrages des Sçavans, Histoire critique de la Republique des Lettres, l'Europe savante, &c.

## LA CLEF DU CABINET

DES

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur  
les Matieres du tems.

Septembre 1726.

## ARTICLE I.

*Contenant quelques nouvelles de Litterature,  
& autres Remarques curieuses, depuis le  
mois dernier.*

I. **L**A resolution que vient de prendre le Roi *Louis XV.* de supprimer la Charge de premier Ministre, & de gouverner l'Etat par lui-même, donne une grande idée de ce jeune Monarque ; & de si heureuses dispositions, dans un âge \* où les Princes ne sont ordinairement occupez que de leurs plaisirs, semblent annoncer à la Nation Françoisë le retour des beaux jours dont elle étoit privée depuis si long-tems. Les Evêques du Royaume ont fait publier à cette occasion dans tous leurs Dioceses des Mandemens, pour demander à Dieu par des prieres publiques sa benediction sur une résolution si importante & si interessante. Voici celui du Cardinal de Noailles, Archevêque de *Paris*.

L 2

Louis

\* *Le Roi a 16. ans & 6. mois.*

Mandement  
du Cardinal  
de Noailles.

**L**ouis-Antoine de Noailles, par la Permission Divine, Cardinal Prêtre de la Ste. Eglise Romaine, du titre de Ste. Marie sur la Minerve, Archevêque de Paris, Duc de St. Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du St. Esprit, Proviseur de Sorbonne, & Supérieur de la Maison de Navarre. A tous les Fideles de nôtre Diocèse, SALUT & Benediction.

*Vous êtes instruits, mes chers Freres, de la resolution que le Roi vient de prendre de gouverner son Royaume par lui même, & que S. M. n'a pris cette importante resolution que pour faire connoître à ses peuples tout l'amour qu'Elle a pour eux, & combien Elle est sensible à leur fidelité.*

*Que ne pouvons-nous point augurer du Regne d'un Prince formé par des mains sages, en qui l'on a reconnu dès son enfance un naturel heureux, un esprit de douceur, de discretion, de discernement, qualitez si necessaires pour un bon Gouvernement; mais sur tout un profond respect pour les sacrez Mystres, & pour tout ce qui a raport à la Religion? Dans un âge où les Princes ne sont ordinairement occupez que de leurs plaisirs, nôtre Monarque donne la consolation à son Royaume, de nous annoncer lui-même, qu'il veut se donner tout entier au soin de son Etat, & qu'il n'a point d'autre objet dans ses travaux, qu'il n'envisage point d'autre gloire, que celle d'assurer le bonheur de ses Sujets.*

*Que ne devons nous point esperer, lorsque nous voyons S. M. dans une si grande jeunesse, marcher déjà sur les traces de son Bisayeul, de glorieuse memoire, se proposer son exemple comme le modele qu'Elle veut imiter, établir dans ses Conseils le même ordre que cet Auguste Prince a toujours suivi, & vouloir mettre en pratique les instructions si sages,*

des Princes &c. Septemb. 1726. 165

si Chrétiennes, si digne d'une expérience & d'une vertu consommée qu'Elle a reçues de ce grand Roi mourant, & qui ont toujours été depuis gravées dans son cœur?

Nôtre fidélité & nôtre attachement inviolable pour la Personne sacrée de S. M., nous avoient déjà porté à remercier Dieu des sentimens qu'il inspire au Roi, & des graces qu'il veut repandre par la sur ce Royaume; mais la pieté de S. M. qui connoît toute la grandeur du fardeau dont Elle est chargée, & du besoin qu'Elle a des secours & des lumieres du Ciel pour le soutenir, a désiré que l'on fit des prieres publiques, afin de demander à Dieu pour Elle, à l'exemple de Salomon, un cœur docile pour suivre les conseils les plus justes & les plus salutaires, la sagesse & l'intelligence qui viennent d'en haut pour conduire, selon la justice, ce peuple immense qu'Elle va gouverner, pour faire observer exactement la Loi de Dieu, & pour maintenir dans toute leur pureté le culte & la foi de ses Peres.

Que l'amour du Roi pour ses peuples, & le désir de les rendre heureux, dont S. M. vous donne un gage si précieux, que les vûës de sagesse & de Religion dont Elle est animée, redoublent, donc, l'ardeur de vos vœux pour sa conservation, & augmentent, s'il est possible, vôtre fidélité & vôtre zèle pour son service. Penetrez de ces sentimens dans ce saint tems que l'Eglise consacre à honorer Jesus-Christ présent dans l'Eucharistie, venez aux pieds des Autels prier avec ferveur le Roi des Rois, afin que S. M. éclairée de l'Esprit de Dieu, soutenüe par de sages conseils, dans le choix des Ministres du Seigneur, donne toujours à son Eglise de dignes Pasteurs; qu'Elle mette sa principale gloire à protéger la Religion, à faire fleurir de plus en plus la science & la piété dans son Clergé, & qu'Elle employe l'Autorité

qu'Elle a reçue de Dieu, pour faire jouir l'Eglise de Fiance d'une parfaite tranquillité.

Ne doutons point que Dieu touché de ces saints desirs du Roi, & des prieres ferventes que nous lui offrirons dans la même vue, ne lui accorde comme par surcroit, aussi bien qu'à Salomon, des jours longs & heureux, & une nombreuse posterité; qu'il ne répande l'abondance & les richesses dans ses Etats, & qu'il ne rende son Regne encore plus pacifique & plus glorieux que ceux des plus grands Princes qui l'ont précédé. A ces Causes, &c.

Mandement de Mr. l'Evêque de Metz pour le même sujet.

Mandement  
de Mr. l'E-  
vêque de  
Metz.

**H**ENRI-CHARLES du Cambout, par la Permission Divine, Evêque de Metz, Prince du St. Empire, Duc de Coislin, Pair de France, Baron des anciennes Baronies de Pont-Château & de la Roche Bernard, Pair & Président né des Etats de Bretagne, premier Baron de Champagne, Comte de Crecy & autres lieux, premier Aumônier du Roi, Commandeur de l'Ordre du St. Esprit, au Clergé & aux peuples de nôtre Diocèse, SALUT & Benediction en nôtre Seigneur.

Le cœur des Rois est dans la main du Seigneur, c'est lui qui regle leurs desseins & leur conduite, suivant les Loix de sa sagesse, toujours justes, toujours impenetrables. Heureux les peuples à qui ce Roi des Rois, ce Seigneur des Seigneurs, a donné un Prince né du plus beau sang de l'Univers, avec des inclinations & des sentimens dignes de sa Naissance. Plus heureux encore les Sujets dont le Prince revêtu de la force d'en haut, inaccessible aux impressions de la première jeunesse, forme dans un âge si tendre la résolution de gouverner son Etat par lui-même,

des Princes &c. Septemb. 1726. 167

& de consacrer au bien & à la tranquillité de son peuple, des années que les amusemens & les plaisirs semblent s'être appropriées par un droit également fondé sur le penchant que donne la corruption de la nature, & sur l'usage que la séduction de la flatterie autorise. Graces a la misericorde de Dieu, qui prévient la France d'un regard favorable, nous allons devenir cette Nation doublement heureuse. Le Roi dont les dispositions à la vertu nous donnoient, pour un heureux avenir, les plus douces esperances, mais qui sembloient encore éloignées, vient de prendre les rênes du Gouvernement, & de s'imposer la nécessité de conduire lui-même son Empire : Il fait plus ; pour se rendre cette nécessité plus indispensable, dans une declaration à jamais memorable qu'il fait à son Conseil, & dont il ordonne la publication, il contracte un engagement solennel de se donner tout entier à l'amour qu'il reconnoit devoir à ses peuples, pour leur marquer combien il est touché de leur fidélité, & avec quelle bonté il veut que leur bonheur soit toujours le premier objet de ses soins. Et pour nous donner la plus juste idée de tout ce que ces promesses doivent nous faire attendre, il nous assure qu'il veut suivre exactement en tout l'exemple du feu Roi son Bisayeul. Ce fut ainsi que le St. Roi Josias, précisément dans le même âge où se trouve nôtre Monarque, choisit pour le modele de son Gouvernement, la conduite de David le plus Saint & le plus illustre de ses Ancêtres.

Ce seroit s'avengler volontairement, & opposer un voile d'incredulité aux vûes les plus simples de la Religion, que de ne pas appercevoir dans un événement si rare, si prématuré, & d'un présage si favorable, l'effet d'une benediction particuliere du Ciel & l'ouvrage de la droite du Très-Haut. Quelles actions de grâces ne devons-nous pas rendre à l'Au-

teur d'une faveur si inespérée? De quels Cantiques de loüanges ne devons-nous pas célébrer un bienfait si signalé de sa Providence? Empressons-nous donc d'environner ses saints Autels; disons-lui du fond du cœur, pénétrés de la plus vive reconnoissance; que nous chanterons éternellement ses miséricordes; que nous le bénirons en tout tems; que sa loüange sera toujours dans nôtre bouche; que nous publierons ses grandeurs; que nous ne cesserons d'exalter la gloire de son Nom. Mais pour arrêter & fixer sur ce Royaume une grace si salutaire, demandons-en la continuation à celui qui en est le principe; retenons sa main bienfaisante sur nos têtes, par la confiance, la ferveur, & l'assiduité de nos prieres; conjurons sa divine bonté d'affermir, d'achever, de perfectionner ce qu'elle a miséricordieusement commencé: offrons-lui nos vœux les plus ardens pour la conservation, la prospérité & le bon Gouvernement du Roi; que le Pere des lumieres l'éclaire dans ses Conseils; que l'Esprit d'intelligence & de sagesse le dirige dans ses projets; que le Dieu de force le conduise dans ses entreprises; que ce jeune Monarque soit le Pere de son peuple par sa bonté, l'appui de l'Eglise par sa Religion, la terreur des méchans par sa Justice; qu'il fasse les delices de son siecle & l'admiration de la posterité, par l'assemblage de toutes les vertus qui concourent à former un grand Roi & un grand Saint; & que pour comble de bénédictions, le Ciel favorise l'illustre Epouse que le Roi s'est choisie, d'une heureuse fécondité, qui perpetue le bonheur de la France, par une longue suite de Descendans de S. M., qui marchent sur ses traces & sur celles de tant de Heros ses Ancêtres. A ces Causes, &c.

*Psaumes 88.*

73.

Nous joindrons à ces deux Mandemens un fragment

*des Princes &c. Septemb. 1726. 169*

ment de celui de Mr. l'Evêque de *Montpellier*. On y lit ces paroles remarquables, pleines de force & d'onction, & dignes de la piété & de l'éloquence de ce Prélat. *Demandez*, dit-il, en parlant du Roi, *qu'il soit plus jaloux de la qualité de Pere de son peuple, que de tous les autres titres dont on a coutume de flatter la vanité des Grands; qu'il n'oublie jamais qu'il est homme, & que s'il pense qu'il est Roi, ce ne soit que pour se souvenir qu'il a plus d'obligations à remplir qu'aucun de ses Sujets; demandez qu'il ne fasse d'autre usage de sa puissance, que celui que la vérité, la justice & l'équité lui prescrivent; qu'il craigne, qu'il aime & qu'il adore tous les jours de sa vie le Dieu qui lui a donné l'être; qu'il mette son bonheur à le faire régner dans le cœur de tous ses Sujets; qu'il bannisse le crime de ses Etats; qu'il arrête le progrès de l'irreligion; qu'il protège l'Eglise; qu'il respecte les bornes que Dieu a mise entre les deux Puissances; qu'il rende le Clergé de son Royaume vraiment digne de veneration, en ne choisissant pour les premières places que des Sujets dont la piété, l'innocence des mœurs, & la capacité répondent de l'équité au choix qu'il en aura fait; demandez que dans une place si sujette aux surprises, Dieu ne permette pas que le Roi se laisse prévenir contre l'innocent; mais qu'au contraire, il réserve toujours une oreille pour l'accusé. demandez, enfin, que Dieu lui donne le discernement des esprits, pour reconnoître ceux qui sont véritablement attachés à sa Personne sacrée, qui défendent plus sincèrement les droits de sa Couronne, & qui ont plus d'ardeur pour sa véritable gloire, &c. Ce Mandement est du 5. Juillet.*

*Fragment de celui de Mr. l'Evêque de Montpellier.*

II. Le mot de l'Enigme du mois dernier est l'Eau.

ENIG-

## E N I G M E.

**T** Antôt doux & tantôt terrible,  
On me sent, on m'entend, & je suis invisi-  
ble;

On m'évite en Hiver, on me souffre en Eté,  
Et rien n'est comparable à ma legereté.  
Nuit & jour je me plais à roder par le monde,  
Et quand l'envie me prend de voyager sur l'onde,  
J'oblige ceux à qui je prête mon secours;  
Mais, fantasque, bientôt je cesse de leur plaire:  
Contr'eux, sans nul sujet je me mets en colere,  
Et leur joue de fort vilains tours.

III. *Pais-Bas*. Il paroît depuis peu un Imprimé  
in 8°. ayant pour titre, *Plenaria Sedis Apostolica  
in Missionem Batavam asserta Juridictio, ac pre-  
tensi Trajectensis Capituli inanitas*. On croit que  
l'Auteur de cet Ecrit est Mr. Bacchafius, ci-devant  
grand Deffenseur dudit Chapitre, & qui à présent  
a changé de parti & de sentimens. On vend cet  
Ouvrage à *Maestrich* chez *Bertus*; à *Bruxelles* chez  
*Sterstevens*, & dans les autres Villes des *Pais-Bas*  
chez les principaux Libraires.

Le nommé Noël du Mont, Marechal de Pro-  
fession, résident à *Nessonvaux*, Terre de Nôtre-  
Dame d'*Aix-la-Chapelle*, dans le Diocèse de *Liege*,  
fait sçavoir qu'il sçait fabriquer des pièces de Canon  
de fer battu, propres à porter jusqu'à 50., 60., 70.,  
80., 90., & 100. livres de balles, de telle longueur  
& qualité qu'on les souhaitera, & qui pourront  
se démonter en plusieurs pièces, pour être trans-  
portées plus facilement en Campagne: offrant d'en  
faire l'épreuve à ses frais. Il pourra aussi fabriquer  
des Coulevrines de 20. pieds de longueur, lesquel-  
les se démonteront en quatre pièces, & propres

*des Princes &c. Septemb. 1726. 171*

à porter la balle comme ci dessus. Si quelque Souverain veut l'employer, il servira à un prix raisonnable aux conditions ci dessus, & qu'on lui accordera la protection nécessaire contre ceux qui pourroient l'inquiéter. Son adresse est à M. du Chesne, à l'enseigne du *Prince Eugene*, pour faire tenir à Pierre-Jean Hardy à *Nessonvaux sous Olne*. Ledit du Mont sçait aussi faire de très-belles Presses de fer battu propres à presser les draps, le vin, & autres choses semblables, dont les fuseaux ou vis seront de 6. à 7. pouces de grosseur, avec l'éctrou de la Presse aussi de fer battu. Ce qui est très-utile & très-curieux à voir.

Il est arrivé à la *Haye* un François qui a apporté avec lui une Pommade pour le visage, composée avec le véritable Talc de *Venise*, & dont il fait un grand débit en *France*. Elle enleve les rougeurs & les boutons, préserve des taches de rouffeur & du hâle, & entretient toujours le tein blanc & uni. L'once se vend un florin, & on peut s'adresser à la *Haye* chez M. G. de Merville, Marchand Libraire, dans le *Spui-Straat*.

Pierre Gosse, Libraire à la *Haye*, débite actuellement l'Histoire des Traitez de Paix & autres Négociations du 17<sup>e</sup>. siecle, depuis la Paix de *Vervins* jusqu'à la Paix de *Nimegue*, 2. vol. fol. *Item*, l'Histoire des Insectes de *Surinam*, avec de très belles planches, Latin François grand in fol. *Item*, les Batailles gagnées par le Prince Eugene de *Savoie*, en *Allemagne*, *Hongrie*, *Italie*, & dans les *Pais-Bas*, avec de très-belles figures & plans, grand in fol.

François Changuion, Libraire à *Amsterdam*, dans le *Kalver-Straat*, vient d'achever d'imprimer les Oeuvres de Mr. Rousseau en 3. vol. in 12. Cette Edition est non seulement conforme à celle

que

que l'Auteur a publiée à *Londres* en 2. vol. 4.; mais elle est encore augmentée de diverses pièces que M. Rousseau lui a envoyé.

On trouve chez les Janssons van Vaesberge à *Amsterdam*, l'Histoire Physique de la Mer, par le Comte de Marcilly avec fig. fol.

IV. *France*. Mr. Gobert, Inspecteur des travaux de la Marine, qui a déjà tant fait de belles découvertes dans la Mécanique, a trouvé un moyen d'élever sur l'eau un Vaisseau coulé à fond; en sorte que quand le Vaisseau se trouveroit hors d'état de servir, on en pourroit du moins retirer les principaux effets. Une Compagnie sollicite le Privilège de faire cette pêche dans les distances qui sont regardées comme des Domaines de la *France* en Mer.

Le Sr. Paul Lucas, fameux Voyageur, prétend avoir apporté d'*Orient* une véritable Pierre nefretique, & au lieu de l'employer à differens usages, comme le Jaspe & la Cornaline, il se propose de la couper en petites tablettes pour le soulagement des personnes sujettes à la gravelle, aux coliques nefretiques, & à la rétention d'urine, pour laquelle elle est très-salutaire, en la portant sur soi.

V. *Geneve*. Michel Grillet, qui excelle à distiller toutes sortes d'Eaux, a appris durant son séjour en *Morée*, à faire la véritable Eau de *Barbarie*, si connue dans ce Pais-là.

On s'en sert très-utilement pour les maux de tête, en tenant sous le nez quelque gouttes de cette Eau dans un mouchoir; aussi-bien que pour les apoplexies, dans lesquelles il en faut tirer par le nez, en frotter les temples, & en faire couler deux ou trois gouttes dans la bouche; elle n'est pas un remede moins spécifique pour les défaillances & les vapeurs.

*des Princes &c. Septemb. 1726. 173*

Elle est très-bonne pour la guérison des maux de ventre & des coliques les plus violentes, en prenant trois gouttes de cette Eau dans un verre d'eau ordinaire. Cette Eau guérit les maux d'estomach, en s'en frottant extérieurement la partie malade.

Elle est excellente pour guérir les rhumatismes, en frottant bien les parties affectées; & pour fortifier les nerfs folez ou affoiblis, qu'il faut frotter avec cette Eau, qui les fortifiera insensiblement & sans douleur.

Ceux qui sont attaquez de violentes douleurs de dents, trouveront ici un remede spécifique, s'ils mettent de cette Eau sur la partie malade. Elle est aussi un remede pour ceux qui ont l'ouïe dure en mettant dans l'oreille un peu de coton ou laine humecté de cette Eau.

Les femmes en travail d'enfant trouveront un soulagement très-prompt, si on leur applique sur la matrice un papier trempé de cette Eau, ce qui leur procurera une heureuse délivrance.

Elle n'est pas moins utile pour les coupures & pour les blessures dangereuses; dans ces cas, il faut laver la playe avec de l'urine, & appliquer ensuite dessus un morceau de papier bien humecté de cette Eau: si on a soin de l'humecter de tems en tems, on peut être persuadé que la playe, quelque considerable qu'elle soit, fera consolidée dans peu de tems.

On peut aussi s'adresser pour avoir de cette Eau, à la *Haye* chez M. G. de Merville, Libraire dans le *Tuyn-Laan*. Le prix est de 50. sols l'once.

## ARTICLE II.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE, & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.*

I. **E**spagne. Une legere indisposition qu'avoit eu le Roi, l'empêcha d'assister à la Procession solennelle qui se fit le 20. Juin, Fête du *St. Sacrement* ; mais S. M., accompagnée du Prince des *Asturies* & des Infants, la vit passer d'un des Balcons du Palais. La Reine se rétablit de jour en jour de ses couches qui ont été fort heureuses, & l'Infante nouvellement née jouïit d'une parfaite santé. La Cour ayant appris la mort du Marquis de *St. Philippe*, son Ambassadeur auprès des États Generaux des *Provinces-Unies*, a envoyé ordre à Mr. d'Oliver qui étoit à *Bruxelles*. de retourner à la *Haye* pour y prendre soin des affaires de cette Couronne, jusqu'à ce que S. M. ait nommé un autre Ambassadeur, qui, à ce que l'on croit, fera le Marquis de *Monteleon*, qui a déjà ci-devant rempli ce Poste. Le Colonel *Stanhope*, Ministre du Roi de la *Grande Bretagne*, a reçu un Courier de *Londres* avec des Lettres, par lesquelles S. M. Britannique approuve la conduite qu'il a tenuë dans l'affaire du Duc de *Riperda* ; cependant S. Exc. se tient toujours à la Campagne, où elle attend encore de nouvelles instructions. Le Comte de *Königsbeck*, Ambassadeur de l'Empereur, continuë de solliciter le payement des Sublides que le Roi s'est chargé de payer à S. M. Imperiale, & on est actuellement occupé à chercher les moyens de remplir cet engagement. Il y a eu un espece de soulèvement

*des Princes* &c. Septemb. 1726. 175

à *Valence*, où on a trouvé près de 400. fusils cachés dans une Maison, & la Cour a envoyé ordre d'y prendre les informations nécessaires.

II. Le Roi de *France* a notifié à S. M. par une Lettre écrite de sa main, la résolution qu'il avoit prise de supprimer la Charge de son premier Ministre, & de gouverner ses Etats par lui-même. On entrevoit depuis cet événement quelque apparence de reconciliation entre les deux Couronnes on parle même d'un Congrès où tous les differends seront portez pour être ajustez à l'amiable par l'entremise du Pape & de l'Empereur, & on tire de ce changement un bon augure pour le maintien de la tranquillité generale. Sur les avis certains qu'on a reçu de *Londres* par le Marquis de Pozzo-Buono, Ambassadeur de S. M., que l'Escadre Angloise commandée par l'Amiral Jennings, ayant à bord quelques Regimens de Troupes réglées, étoit prête de mettre à la voile pour la *Méditerranée*, le Roi a fait expedier des ordres à tous les Gouverneurs des Places situées sur les Côtes de ce Royaume, particulièrement depuis *Malaga* jusqu'à *Roses*, d'en renforcer les Garnisons & d'en remplir les Magazins. Les Vaisseaux que l'on construisoit en *Biscaye*, étans achevez, on dressé à *Barcelonne* & en *Galice* des Ateliers pour en construire de nouveaux, Sa Maj. à ce que l'on prétend, ayant resolu d'avoir au Printems prochain une Armée Navale de 100. Vaisseaux de ligne, & 160000. hommes de Troupes de terre sur pied. La démolition du Château de *Salces*, situé à l'entrée des *Pyrenées*, est suspenduë, & la levée des Milices est ordonnée pour la garde & la sûreté des Provinces les plus exposées. Le Comte de *Königsbeck*, Ambassadeur de l'Empereur, se tient à présent avec Madame son Epouse à *Aqua-Villa*, Maison de plaisance aux environs

virus de *Madrid*; mais S. Exc. vient souvent à la Cour conférer avec les Ministres.

III. Le 30. le Roi alla se promener au Château de *Semontes* à deux lieues de la Ville, & S. M. a repris le divertissement de la chasse que son indisposition avoit interrompu. Le 2. Juillet, la Reine étant parfaitement rétablie de ses couches, alla entendre la Messe pour la première fois, depuis sa convalescence, & la Famille Royale reçut à cette occasion les complimens de toute la Cour. L. M. se disposent à aller le 20. en cérémonie & en grand Cortège à l'Eglise de Nôtre-Dame d'*Atocha* rendre grâces à Dieu de l'heureux rétablissement de la Reine; on prépare pour ce jour-là une course de Taureaux & une magnifique Fête, dont le Marquis de Vadillo, Corregidor de la Ville de *Madrid*, a la direction; & on a augmenté, suivant la coutume, le prix de la viande & du vin, pour subvenir à cette dépense. S. M. voulant faire connoître combien elle est satisfaite des services du feu Marquis de St. Philippe, a ordonné qu'on payât sans délai à ses heritiers les arrérages des appointemens qui lui étoient dûs, & le Marquis de Villarios son beau fils, qui l'avoit accompagné à la *Haye*, a reçu une gratification de 500. pistolles pour les frais de son voyage. Le Comte d'Aguilar, ci-devant Capitaine General des Armes, qui avoit été envoyé en exil, a été rapellé, & il y aarence que ce Seigneur sera rétabli dans ce Poste, ou employé dans les affaires. Le Marquis de Risbourg étant fort incommodé de la goutte, le Roi a envoyé le Comte de Montemar commander en sa place en *Catalogne*. Le 4. Fête de *Ste. Elizabeth*, dont la Reine porte le nom, S. M. reçut les complimens de la Noblessè de l'un & de l'autre sexe,

&

*des Princes &c.* Septemb. 1726. 177

& la Cour fut ce jour-là fort brillante & fort nombreuse au Palais.

IV. Quoique la *France* ne fasse aucun mouvement qui puisse donner de l'ombrage à cette Cour, on fait cependant défilér des Troupes en *Catalogne*. On y est occupé à remplir les Magazins, pour lesquels on attend encore quantité de provisions de bouche à *Barcelonne*, & on a donné les ordres nécessaires pour y cuire quantité de biscuit. On a marqué un Camp dans la Plaine de *Vic* pour 60000. hommes; mais 60. Bataillons & 61. Escadrons qui marchent vers cette Province, ayant été contremandez, on conjecture par ce contre ordre & par les grands préparatifs qui se font dans cette Province, qu'on y attend des Troupes étrangères, & que la Cour a changé son projet à cet égard. Les 1500. Suisses qui ont été levez dans les Cantons, sont arrivez, & ces Troupes doivent servir à remplacer quelques Bataillons des Gardes qui seront employez ailleurs. Le Marquis de Castellar a fait payer six mois aux Officiers, à compte des gages qui leur sont dûs; & après une meure délibération, il a été résolu de faire un emprunt de 100000. pistolles sur le Corps des Marchands de la Ville de *Madrid*, à un intérêt de 6. pour cent, pour satisfaire aux Subsidés promis à l'Empereur par le dernier Traité de *Vienne*, & dont le Comte de Königseck continuë de solliciter l'exécution. On craint fort que l'Escadte Angloise qui est actuellement dans les *Indes Occidentales* sous le commandement de l'Amiral Hozier, n'insulte sur la route les Gallions & la Flotte Espagnole qui sont attendus de ces Pais. Peut-être n'est ce qu'une terreur panique; cependant ces bruits ne laissent pas d'alterer & de déranger considérablement les affaires du Commerce. Le Duc de Warthon Anglois, qui

M

étoit

étoit allé faire un tour à Rome, où il a, dit-on, embrassé la Religion Catholique Romaine, est de retour à Madrid, où on assure qu'il épousera dans peu une Dame de la Chambre de la Reine; la mort ayant enlevé en Angleterre la Duchesse son Epouse, depuis son départ de ce Royaume.

V. Les poursuites commencées contre le Duc de Riparda se ralentissent insensiblement. Il est cependant toujours dans le Château de Segovie, mais traité avec beaucoup de distinction, & le Roi lui fait payer 100. pistolles par mois pour son entretien. Son affaire qui étoit pendante devant le Tribunal du Conseil de Castille, est, dit-on, à présent évoquée au Conseil du Roi, & il paroît que S. M., à la sollicitation de l'Empereur, est disposée à lui accorder sa grâce, & de le faire remettre en liberté après avoir été absous & déchargé des accusations intentées contre lui. Ce qu'il y a de certain, est que depuis quelque tems, ce Seigneur jouit dans sa prison d'une plus grande liberté qu'auparavant, & que les choses ont bien changé à son égard. Après tout ce qui s'est passé & débité dans le cours de cette affaire, on laisse à penser aux personnes judicieuses combien il est nécessaire de ne juger des événemens qu'avec beaucoup de circonspection, & combien il est dangereux de donner inconsidérément dans des bruits auxquels la passion ou la prévention ont toujours trop de part. Le 14. il se tint un Conseil d'Etat sur des dépêches qu'un Courier envoyé de Londres par le Marquis de Pozzo Bueno, avoit apportées. Le Colonel Stanhope, Ambassadeur de S. M. Britannique, se tient toujours à sa Maison de Campagne aux environs de Madrid, & a, dit-on, demandé de nouveau par écrit au Marquis de la Paz, satisfaction sur l'affront qu'il prétend avoir reçu par l'enlèvement

*des Princes &c.* Septemb. 1726. 179

ment du Duc de Ripetda de son Hôtel. Le Combat de Taureau, dont nous avons fait ci-devant mention, a été différé au 23., & le départ de la Cour pour *St. Ildefonse* au 24. L'Infante nouvellement née sera de ce voyage: le Prince Emanuel de *Portugal* & le Comte de *Königseck*, Ambassadeur de l'Empereur, y accompagneront L. M., & auront chacun un Appartement au Palais. Ce Ministre est ici traité avec beaucoup de distinction; & la bonne harmonie entre cette Cour & celle de *Vienne*, paroît s'affermir de plus en plus. On parle toujours d'un accommodement entre cette Couronne & celle de *France*, cependant les Troupes sont en mouvement vers la *Navarre* & la *Catalogne*, & on dresse dans ces Provinces de prodigieux Magazins de vivres & de toutes sortes de provisions. Les pluies continuelles qui sont tombées cette année en *Catalogne*, y ont causé un dommage inexprimable.

VI. Le 20. & le 21. Mr. Stanhope, Ambassadeur d'*Angleterre*, & Mr. de vander Meer, Ambassadeur de L. H. P. les Etats Generaux, eurent Audience de L. M.; que L. Exc. complimenterent sur l'heureux rétablissement de la Reine. Le soir cette Princesse reçut aussi les complimens des Dames du Palais & de Madame de vander Meer, Epouse de l'Ambassadeur d'*Hollande*, que S. M. reçut très-gracieusement; & le 23. au matin le Comte de *Königseck*, Ambassadeur de l'Empereur, eut encore une longue Audience du Roi. Lorsque la Cour sera à *St. Ildefonse*, ce Ministre occupera, dit-on, le Château de *Balsain*, ce qui est regardé ici comme une marque d'une distinction particulière, & ce qui confirme de plus en plus la bonne harmonie qui regne entre l'Empereur & cette Couronne. La Cour fait négocier de nouveau un mil-

lion de pistolles, dont 600000. doivent être remises à S. Exc., & cette somme jointe à celle de 400000. pistolles qui a déjà été envoyé à *Vienne*, fera le million qu'on s'est engagé de payer à l'Empereur. Le Colonel Stanhope a présenté un second Memoire au Roi, & l'Ambassadeur d'*Hollande* est souvent en conference avec les Ministres. Le Duc de Warthon Anglois, épousa, dit-on, le 23. au matin dans la Chapelle du Palais une Dame de la Chambre de la Reine, dont on ne dit ni le nom ni la qualité, ce qui rend cette nouvelle assez suspecte. On ajoute que ce Seigneur quitte le titre de Warthon pour prendre celui de Duc de Northumberland qu'il portera à l'avenir.

VII. *Cadix*. Les trois Bâtimens d'avis pour les *Indes Occidentales*, qui étoient prêts dans ce Port, mirent à la voile le 11. Juin, avec un vent favorable; & le 23. on fit partir trois Navires pour la *Biscaye*, afin d'y charger des provisions de Guerre & de bouche, & les transporter ici. Le premier Juillet il partit aussi trois Vaisseaux de Guerre Espagnols pour la *Havana*, chargés de Canons & de Munitions pour les Places en *Amerique*. Les apparences d'une rupture avec l'*Angleterre* dérangent extrêmement le Commerce, & la plupart des Marchands Anglois établis ici, ont déjà vuide leurs Maisons pour se retirer ailleurs. Suivant la resolution qui fut prise dans le Conseil du Roi à *Madrid* au commencement de Juillet, le prix des Especes de Monnoye restera sur le même pied qu'il étoit alors, & il n'y aura à cet égard aucun changement. Les Anglois continuent de travailler sans relâche aux Fortifications de *Gibraltar*. Les Mores se tiennent tranquilles devant *Ceuta*.

VIII. *Barbarie. Alger*. Sur la proposition faite au Divan par le Dey, de renouveler la Paix avec

les Etats Generaux des *Provinces Unies*, la Regence a envoyé à l'Amiral Sommeldich, qui commande l'Escadre Hollandoise dans ces Mers, un projet du Traité qui doit être conclu; quoique plusieurs Interressez dans les armemens des Corsaires s'y soient opposez. Ainsi on présume que cette affaire ne tardera pas à être terminée. On attend ici un Officier envoyé de la *Porte*, pour moyener entre cette Regence & l'Empereur des Romains une Treve sur le pied de celle qui a été tout récemment conclüe avec celle de *Tunis*, & ce Ministre qui, à ce que l'on assure, est le Grand Maître des Ceremonies du Sultan, doit toucher à *Tunis* & à *Tripoli*, pour y établir les Consuls de S. M. I. qui le joindront en chemin. On mande de *Tetuan* que l'Escadre de *Malthe* a enlevé près de l'Isle de *Corse*, l'Amiral & le Vice-Amiral d'*Alger*; & que l'Escadre Hollandoise a fait échouer depuis peu près du Cap *Spartel*, une Galiotte à 5. Mats appartenante aux Algeriens.

IX. *Portugal. Lisbonne.* Cette Cour paroît peu satisfaite de celle de *Rome*, tant à cause des délais qu'apporte le Pape à la Promotion de Mr. Bichi au Cardinalat, que d'un nouveau Bref rendu par S. S. contre le Patriarche de ce Royaume, au sujet de la visite de quelques Eglises dépendantes du St. Siege, que ce Prêlat a entrepris de faire. Il n'en est pas de même des Puissances engagées dans le Traité de *Vienne*, avec lesquelles on remarque une parfaite intelligence. Le Marquis de Capicelatro, Ambassadeur d'*Espagne*, a notifié à L. M. la Naissance d'une Infante dont la Reine est heureusement accouchée; & le Comte d'Abrantes, nommé Ambassadeur Extraordinaire de S. M. à la Cour d'*Espagne*, est sur son départ pour *Madrid*, où la plupart de ses Equipages sont déjà arrivez. Le

M ; Comte

Comte d'Unhao, Gouverneur de la Province d'*Algarve*; & qui étoit relegué dans son Gouvernement, a obtenu la liberté de revenir à la Cour. L'Amiral Sommefeldich qui étoit entré dans le *Tage* dès le 11. Juin, remit à la voile au commencement de Juillet avec son Escadre, pour retourner croiser sur les Corsaires de *Barbarie*.

X. Un Bâtiment nouvellement arrivé du *Brezil*, a rapporté, qu'on y avoit découvert depuis peu, fort avant dans le País, plusieurs nouvelles Mines d'or si riches & si abondantes, qu'il s'étoit trouvé sur la surface de la terre de grandes lames d'or très-pur & très-fin du poids de 100. & de 200. onces. On a reçu des avis certains que la Flotte partie pour *Rio de Jennero*, y étoit heureusement arrivée en 68. jours de trajet, & que celle qui venoit à *Lisbonne*, y seroit au plus tard vers le milieu de Septembre.

### A R T I C L E III.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, depuis le mois dernier.*

I. **R**ome. Il y eut le 26. Juin Examen d'Evêques, & le même jour Congregation du *St. Office*, à laquelle le Pape assista. Le 28., veille de la Fête des *Ss. Apôtres*, S. S., accompagnée du Sacré College, entendit les premieres Vêpres dans la Basilique de *St. Pierre*, & à la sortie de l'Eglise, le Connétable Colonna, Ambassadeur Extraordinaire de l'Empereur, fit la ceremonie de lui presenter la *Haquenée blanche*, pour le tribut annuel du Royaume de *Naples*. La Cavalcade qui accompagnoit ce Seigneur, étoit nombreuse & magnifique: le soir on tira deux très-beaux feux d'artifice

d'artifice devant son Hôtel, & il y eut par toute la Ville de grandes illuminations. Mr. Cervioni, ci-devant General des *Augustins*, a été sacré par le Pape Evêque de *Faenza*. Le Chevalier de St. George se tient toujours à *Albano*, d'où il vient ici de tems en tems, & la Princesse de Piombino est revenue de *Venise*, où elle étoit allé faire un tour. Le Cardinal Rufo, Legat de *Ferrare*, est arrivé en cette Ville pour opter l'Evêché de *Palestrine* que quitte le Cardinal Barberini, pour passer à l'Evêché d'*Ostie* & de *Veletri*. Cette dernière Eminence fera aussi les fonctions, par *interim*, de Doyen du Sacré College, à la place du Cardinal Pignatelli, qui est dispensé par un Bref de quitter son Archevêché de *Naples*, mais avec la faculté, néanmoins, d'opter le Decanat avec l'Evêché de *Porto* qui y est annexé. Le Cardinal Fabroni se trouve fort affoibli par la dernière attaque d'apoplexie qu'il a eue, & garde le lit à *Frescati*, où il étoit allé prendre l'air.

II. Le Prince de Monte-Mileto a fait sçavoir à tous les Tribunaux de la Ville de *Rome*, qu'il prétendoit jouir de tous les Privilèges dont ont joui ci-devant les Neveux des précédens Papes, & qu'ainsi ils eussent à donner les ordres nécessaires aux Officiers de leurs Juridictions, de respecter en toutes occasions sa livrée. Le Pape a conféré à Mr. Banchieri, Gouverneur de cette Ville, une Abbaye de 2000. écus dans le *Ferrarois*, vacante par la mort du Cardinal Paulucci, avec la réserve d'une pension de pareille somme en faveur du Cardinal Coscia: une autre pension de 300. écus sur l'Evêché d'*Aicoli*, au Cardinal del Giudici; une de 100. à Mr. Olivieri, avec une autre de 200. sur l'Evêché de *Sersana*. Mr. Crispi, Archevêque de *Ravenna*, avoit prié S. S. de lui accor-

des

der la liberté de se démettre de son Archevêché, en se réservant une pension de 3000. écus; ce qui lui a été refusé. Mr. Accoramboni a pris possession de sa nouvelle Charge d'Auditeur du Pape, & de celle d'Examineur des Evêques.

III. On juge par les frequens Couriers qui arrivent ici de *France*, d'*Espagne* & de *Portugal*, que le Pape s'entremet pour moyener quelque accommodement entre ces Puissances. On remarque que les Ministres Etrangers s'observent avec soin, de même que les Cardinaux Protecteurs des différentes Couronnes, qui cherchent à se rendre nécessaires. Le Cardinal de Polignac, Ambassadeur de S. M. Très-Chrétienne, a notifié à S. S. les changemens arrivez en *France* dans le Ministère; & dans l'Audience qu'il eut à cette occasion, il ne manqua, dit-on, pas de relever extrêmement le mérite de Mr. l'ancien Evêque de *Frejus*, pour lequel le Roi son Maître demande un Chapeau. S. Em. passa ensuite chez Mr. Lescari, nouveau Secrétaire d'Etat, avec lequel elle eut un long entretien; & comme les Ministres Etrangers ne l'ont pas encore reconnu en cette qualité, ils n'ont, dit-on, pas été peu mortifiéz de voir que le Cardinal de Polignac en ait fait la premiere démarche. Le premier Juillet le Pape tint Consistoire secret, dans lequel on proposa l'Archevêché de *Genes* & l'Evêché de *Sersena*. Le Cardinal Maresfochi, comme Vicaire, proposa les Evêchez d'*Ostie* & de *Veletri*, pour le Cardinal Barberini; le Cardinal Ruso passa dans l'Ordre des Cardinaux Evêques, avec le Titre de *Palestrino* qu'avoit le Cardinal Barberini; le Cardinal Pignatelli, quoi qu'absent, opta le Decanat du Sacré College avec l'Evêché de *Porto*, en conservant néanmoins l'Archevêché de *Naples*; & Mr. de *Sta. Maria* fut fait Evêque *in partibus*,

*des Princes &c.* Septemb. 1726. 185

*partibus*, avec une pension de 500. écus qui lui sera payée par la Chambre Apostolique.

IV. Il n'y eut pas encore ce jour-la de Promotion de Cardinaux, & on la croit remise au mois d'Octobre prochain. On attribue tous ces différens délais à l'embaras où le Pape se trouve, à cause des intrigues des différentes Couronnes, qui sollicitent chacune pour leurs Sujets, & qui mettent par là S. S. hors d'état de disposer des Chapeaux vacans comme Elle le fouhaiteroit. La Cour de *Vienne* en demande un pour l'Abbé de *Sinzen-dorf*; celle de *France* pour l'ancien Evêque de *Frejus*; celle d'*Espagne* pour le Pere *Gabrieli* Jésuite, Confesseur de S. M. Cath.; celle de *Portugal* pour *Mr. Bichi*; & celle de *Pologne* pour le Primat du Royaume. Le Duc de *Warthon* Anglois, est arrivé ici d'*Espagne*, & doit remplacer le Duc d'*Yverness* auprès du Chevalier de *St. George*; ce qui mettra, dit-on, la Paix dans sa Maison. Ce Seigneur, à ce que l'on assure, a abjuré ici la Religion Anglicane, & doit faire encore un voyage à *Madrid* avant de se fixer au service de ce Prince. Le Cardinal *Ottoboni* se dispose à partir pour *Venise* sa Patrie, & S. S. a fait à cette Em. un présent de 20000. écus pour les frais de son voyage. Le 2. le Ministre du Roi de *Sardaigne* notifia au Pape la Naissance d'un Prince, dont la Princesse de *Piémont* est accouchée depuis peu. *Mr. Quirini*, Archevêque de *Corfou*, est arrivé ici par la voye d'*Otrante*.

V. Un neuvième Chapeau vient encore de vaquer dans le Sacré College par le décès du Cardinal *Marescotti*, qui mourut ici le 2. sur le midi après trois jours de maladie, dans la cinquanteunième année de son Cardinalat, & âgé de 98. ans 9. mois & 3. jours. Il étoit Créature de *Cle-*  
ment

ment X., premier Cardinal Prêtre du Titre de *St. Laurent in Lucina*, Protecteur des Dominicains, & pourvû de plusieurs Abbayes & autres Benefices. Il avoit été Nonce en *Espagne* pendant la Minorité de *Charles II.* Le 3. son Corps ayant été embaumé, fut transporté dans l'Eglise des Jesuites, où il resta exposé sur un magnifique lit de parade, entouré d'un grand nombre de Torches, jusqu'au 5. jour de ses Obseques, auxquelles le Pape assista accompagné du Sacré College, & le soir il fut inhumé dans ladite Eglise. Ses héritiers sont le Comte Marefcotti & le Prince Ruspoli, & les Exécuteurs Testamentaires, les Cardinaux Conti & Laurent Althieri, à chacun desquels il laisse un très-beau Tableau. Le Pape s'est réservé pour lui-même la Charge de Protecteur des Dominicains; Mr. Mosca a été déclaré Secretaire des Congregations d'*Avignon*, de *Lorette*, & de *Fermo*, qui étoient vacantes par l'élevation de Mr. Accoramboni Auditeur du Pape, & le Cardinal Coscia étant informé, que plusieurs raisons rendoient Mr. Braschi incapable d'exercer la Charge de Vice-Regent, S. Em. en a informé S. S. qui a nommé Mr. Baccari pour remplir cet Emploi, & Mr. Baschi, Sous-Dataire. Le 8. le Cardinal Ruso partit pour sa Legation de *Ferrare*, & le Cardinal Annibal Albani pour *Urbini*; le Cardinal Alexandre son Frere s'étant chargé d'exercer pendant son absence la Charge de Camerlingue. Le 9. le Pape fit la ceremonie dans l'Eglise de *Ste. Marie de la Minerve*, de sacrer Archevêque de *Genes*, Mr. Franchi Religieux Dominicain, auquel il donna en même tems le *Pallium*, étant assisté des Evêques de *Giovenazzo*, & de *Faenza*. Le 12. le Cardinal Oroboni partit pour *Venise*, & fut accompagné par un nombreux Cortege jusques hors la Porte *Flaminia*.

*des Princes &c. Septemb. 1726. 187.*

VI. Le dernier Courier arrivé de France, a apporté la nomination du Roi T. C. au Cardinalat, en faveur de Mr. Fleury, ancien Evêque de *Frejus*. L'établissement des Lotteries de *Genes* avoit été permis par un Decret particulier dans l'Etat Ecclesiastique pour l'année prochaine; mais S. S. ayant trouvé fort mauvais que les Cardinaux qui composoient la Congregation établie pour examiner cette affaire, eussent de leur autorité accordé cette permission, Elle les a vivement réprimandé, & a défendu à l'avenir lesdites Lotteries, sous peine de 11. années de Galere contre ceux qui présenteront de ces Billets, & 7. années contre ceux qui en recevront. Le 13. on publia un Edit de S. S. qui annulle toutes les Coadjutories des Benefices & Charges, accordées non seulement par ses Prédecesseurs, mais aussi par Elle même, sans aucune exception; declarant qu'en cas que lesdits Benefices & Charges viennent à vaquer, on choisira les personnes les plus dignes pour les remplir, sans néanmoins exclure ceux qui ont obtenu de telles Coadjutories, qui pourront concourir & prétendre avec les autres aux élections. On charge les Cardinaux *Ruso* & *Coscia* d'avoir donné ce conseil au Pape, & quantité de personnes, dont la fortune se trouve par là renversée, s'en plaignent. Le 16. S. S. sacra dans la Chapelle *Sixtine* le nouvel Evêque de *Serzana*; & Mr. *Fini*, comme Député du St. Pere, sacra aussi le 17. dans l'Eglise de la *Minerve*, Mr. de *Paolis* Suffragant de *Velettri*. Le Chevalier de St. George s'est défait d'une partie de ses Equipages & de sa Maison, & a de frequentes entrevûes avec le Cardinal *Gualtieri*, & avec plusieurs Seigneurs Anglois qui se tiennent en cette Ville; ce qui fait croire qu'il y a quelque nouveau projet sur le tapis. La Princesse son Epouse est  
toujours

toujours retirée dans le Couvent de *Ste. Cecile*; on ne parle plus de leur raccommodement, & toute la consolation de cette Princesse dans sa solitude, est le Portrait du Prince son fils aîné, fait par le fameux *Trevifani*, qui est, dit-on, une pièce achevée. Le 18. Dom Felix Corneco, Ministre d'*Espagne*, ayant rendu visite à cette Princesse, lui remit une Lettre de la Reine sa Maîtresse, dont elle parut fort satisfaite. Le Sacré College menace de prendre des mesures serieuses, si le Pape dans la prochaine Promotion qu'il fera, n'éleve au Cardinalat des Sujets qui lui soient agréables.

VII. *Naples*. L'argent étant ici fort rare, le Gouvernement a permis la Traite des grains, afin de ranimer par ce Commerce la circulation des Espèces; d'autant plus que la recolte a été cette année fort abondante dans ce Royaume. On a publié ici une Ordonnance très-severe pour deffendre les Chaises roulantes par la Ville, à cause des accidens qui en arrivent journellement, & il est aussi deffendu qu'aucun Carosse ne s'arrête à l'avenir devant le Palais les jours de Conseil, sous peine du fouet pour les Cochers. Les Côtes de *Calabre* sont extrêmement fatiguées par les frequentes courses des Corsaires, & 4. de leurs Galiores prirent dernièrement un Bâtiment de *Molfetta*, chargé d'huile. On apprend de *Sicile* que le Viceroi fait observer de près les Anglois & leurs Correspondans qui sont dans ce Royaume, & qu'on s'y tient à tout événement sur ses gardes. Le grand Procès qui duroit depuis si long-tems entre le Comte de Conversano & le Duc de Martina, au sujet des limites de leurs Terres, vient d'être terminé par la prudence de Dom Matteo Ferrante, Commissaire Député à cet effet par le Conseil Royal. Les Galeres du Pape étant entrées le 12. dans la Riviere, remirent en

*des Princes &c.* Septemb. 1726. 189

Mer le 14. pour retourner à *Civita-Vecchia*, après avoir fait de l'eau.

VIII. *Genes*. Le Marquis Guicciardi, Ministre de l'Empereur, étant arrivé ici, & ayant depuis fait remettre au Doge ses Lettres de créance, on fit le 4. Juillet une Députation de 4. Nobles qui vinrent le complimenter dans le logement qu'il a pris chez le Consul Imperial Mariconi; son Hôtel n'étant pas encore meublé, & le 9. ce Ministre eut sa premiere Audience publique du Doge & des deux Senateurs qui font leur résidence au Palais Ducal. Mr. Franchi, nouvel Archevêque de cette Ville, a envoyé de *Rome* les pouvoirs nécessaires au Chanoine Lomelini pour prendre possession de son Archevêché, & la ceremonie s'en fit le 13. au son de toutes les Cloches. Le 14. deux Galeres firent voile vers le Canal de *Corse* pour aller donner la chasse aux Corsaires. Celles qui ont transporté en *Catalogne* les Suisses nouvellement levez pour le service d'*Espagne*, sont revenues dans ce Port.

IX. *Venise*. Le Comte de Colloredo, Ambassadeur de l'Empereur, qui a été élevé par S. M. I. à la charge de Grand Maréchal de la Cour, prit le 3. Juillet son Audience de congé, & s'étant rendu le 8. en ceremonie au College, S. Exc. y reçut ses Lettres de recreated. L'après-midi le Gouvernement lui envoya à son Hôtel le present ordinaire, consistant en une très-belle chaine d'or, & S. Exc. fait état de retourner à *Vienne* au commencement du mois d'Août prochain. Mr. Delfino est parti pour son Ambassade de *Constantinople*. Le Comte de Bonneval est, dit-on, arrivé ici d'*Allemagne*; & la Princesse de Fiano partit le 18. avec les Princesses ses filles pour aller à *Padouë*, au devant du Cardinal Ottoboni, qui est attendu  
de

de Rome. Le 24. le Senat s'assembla, & élu Mr. Nicolas Erizzo Terfo Ambassadeur de la Republique à la Cour de Madrid, à la place de Mr. Zacharie Canal, dont le terme va expirer. Le 25. le Cardinal Ottoboni arriva en cette Ville. On prépare un nouveau Convoi pour Corfou.

X. Florence. Le jour de la Fête de St. Jean-Baptiste, le Grand Duc fit la ceremonie de recevoir le Tribut & l'hommage des Feudataires, auxquels il accorda la confirmation de leurs Fiefs. Ce Prince étoit monté pour cet effet sur la Loge appelée de Lanzi, & étoit accompagné de l'Ambassadeur de la Republique de Lucques. Le premier Juillet on fit dans la Place de Ste. Marie la Neuve la course ordinaire de Chariots, en presence du Grand Duc, des Princesses, & du jeune Prince de Bade, qui le lendemain retourna à Sienne, pour continuer ses études. S. A. R. jouit à present d'une si bonne santé, qu'Elle assiste regulierement à tous les Conseils qui se tiennent, & aux spectacles. Le Ministère n'est pas peu embarassé dans la conjoncture presente, & voudroit bien n'entrer dans aucun engagement, qu'auparavant on n'eût vû le denouement des affaires de l'Europe, qui paroissent assez broüillées. Mr. Lanfredini a entrepris d'écrire la vie du feu Cardinal Paulucci. On voit ici en cachette une Satire de 70. strophes, contre ceux de Benevent que le Pape affectionne fort, intitulée le huitième sac de Rome.

XI. Livourne. Les Marchands Anglois ont envoyé ici des ordres de retenir leurs Marchandises qui étoient destinées pour la Foire de Messine. Les deux Princes de Saxe-Gotha qui voyagent en Italie, arriverent en cette Ville le 12. Juillet, & sont depuis partis pour Florence. On apprend d'Alger que presque tous les Corsaires y étoient revenus

*des Princes Ec.* Septemb. 1726. 191

de leurs courses , avec 5. Bâtimens Hollandois qu'ils ont pris dans l'*Océan* ; que le 30. Juin il y avoit 7. Corsaires de 36. à 48. pièces de Canon prêts à mettre en Mer, parmi lesquels étoit la Capitane qui a été si fort maltraitée par les Hollandois, & qui étoit radoubée ; & que l'on travailloit à 4. nouveaux Vaisseaux qui étoient sur les Chantiers. Cependant le bruit se confirme que la Paix a été conclüe entre la Couronne de *Suede* & cette Regence, & que sur les fortes instances du Grand Seigneur, il a été resolu de la faire avec les Hollandois sur le même pied des propositions faites en 1713. Le Corsaires de *Tunis* ont, suivant le rapport qui en a été fait, actuellement 3. Galiottes & 2. Vaisseaux en Mer, qui doivent être suivis au plutôt de 4. autres Galiottes.

XII. *Bologne*. Il passa le 22. ici un Courier d'*Espagne* allant à *Ravenne*, porter au Cardinal Bentivoglio, Evêque de cette Ville, la nouvelle que S. Em. avoit été choisie Protecteur de la Couronne d'*Espagne*, à la recommandation du Cardinal Gozzadini, qui s'en étoit excusé à cause de son grand âge. Ce qui détruit tous les bruits qui s'étoient répandus en faveur du Cardinal Alberoni, à qui, disoit-on, cette place étoit destinée.

XIII. *Milan*. Les instrumens pour l'Investiture des Fiefs que l'Empereur a cédé au Roi de *Sardaigne*, étans prêts, on va faire partir un Fiscal pour aller assister au nom de S. M. I. à la prise de possession de ces Fiefs de la part de S. M. Sardaignoise. Le Comte de Harrach a passé par cette Ville allant à la Cour de *Turin* en qualité d'Envoyé de l'Empereur, & on attend ici d'*Allemagne* 800. hommes de recrues qui sont déjà arrivez à *Manzouè*. Le Marquis Fiorenza a obtenu le Gouvernement du Fort de *Fuentes*, qui rapporte 15000. flo-

rens

rins par an ; & le Canoniat de l'Eglise de *Nôtre Dame de l'Echelle*, vacant par la mort de l'Abbé *Matchera*, a été donné a l'Abbé *Stampa*. On a publié ici une Ordonnance de l'Empereur, portant en substance , „ que les Etrangers ne pourront „ desormais posséder aucun Benefice, ni jouir d'au- „ cune pension sans son agrément, & que ceux qui „ en possèdent actuellement, seront obligez d'en „ demander la confirmation par un Placet à S. M. I. Le Comte de *Daun* est allé passer quelques jours à *Niquarda*, Maison de plaisance du Président *Clerici*. Le differend entre la Republique de *Genes* & le Roi de *Sardaigne* est en termes d'accommodement.

XIV. *Turin*. La Naissance du jeune Duc d'Aost, dont la Princesse de Piémont accoucha à *Turin* le premier Juillet, a causé une joye inexprimable à la Cour. Quelques jours après ce Prince nouveau né fut baptisé par l'Evêque de *Moriennè*, & nommé *Victor Amedée-Marie*. Le 2. le Comte de *Harrach*, Ambassadeur de l'Empereur, arriva ici avec une nombreuse suite, & le lendemain il eut une Audience particuliere du Roi, auquel S. Exc. délivra une Lettre de S. M. I. Le 4. le Roi partit avec peu de suite pour aller prendre les eaux à *Evian* en *Savoie*, & S. M. a dû s'y rendre par *Annecy* sans passer par *Chambéry*. Le 20. la Princesse de *Piémont*, & le Prince nouveau né jouissoient d'une parfaite santé.

XV. *Geneve*. Le Roi de *Sardaigne* arriva le 10. Juillet à *Annecy*, avec très-peu de suite, n'ayant avec lui que son principal Ministre & 5. ou 6. Seigneurs avec 25. Gardes du Corps. Le 11. S. M. dina à *Dovens*, & coucha à *St. Julien*, où le Resident de *France* vint la complimenter, & le 12. Elle arriva à *Evian*. En passant devant cette Ville, Elle fut saluée comme à l'ordinaire de 60. pièces  
de

*des Princes &c. Septemb. 1726. 193*

de Canon qui étoient en batterie sur les Ramparts ; & le 16. la Regence nomma deux Députés pour aller complimenter S. M. sur son heureuse arrivée, & en même-tems sur la Naissance du Duc d'Aost son petit-fils. Les Lettres du 27. portent que ce Prince avoit cessé de prendre les eaux qui ne lui avoient point fait le même effet que les années précédentes, les jambes, au contraire lui étant enflées, & que S. M. faisoit état de partir d'*Evian* le 7. Août pour retourner à *Turin*. Ce Prince a fait remettre en liberté dans tous les lieux où il a passé, les prisonniers condamnés pour contrebande, dettes, ou autres fautes legeres, à l'occasion de la Naissance du Prince son petit-fils ; & S. M. a aussi fait publier depuis son arrivée en *Savoie* un Edit, qui défend à tous les Notaires de passer à l'avenir aucun Acte en faveur des Couvents.

XVI. *Suisse Différens endroits.* La Diette generale des Louables Cantons, dont l'ouverture se fit à *Bade* le premier Juillet, admit à l'Audience le 3. l'Abbé de St. Blaise, Ambassadeur de l'Empereur, & reçut les propositions dont ce Ministre étoit chargé, qu'elle mit en délibération ; contenant, entr'autres, que l'ancienne Alliance de S. M. I. avec les Cantons, ayant été plusieurs fois violée, par les Troupes que quelques-uns d'entr'eux avoient fournis en différens tems aux ennemis de Saire Majesté Imperiale & de l'*Empire*, l'Empereur vouloit bien néanmoins oublier le passé, & donner des marques de son amitié au Corps Helvetique par un nouveau Traité. Le 18. la Diette se sépara, & les Députés retournerent chez eux, excepté ceux des huit anciens Cantons qui se rendirent à *Frauenfeld* pour regler leurs Comptes & les affaires qui les regardent en particulier. L'Abbé de St. Blaise, Ministre de l'Empereur, retourna

N dans

dans son Abbaye, & le Secrétaire de l'Ambassade de France, à Soleure. On ne s'attend d'apprendre ce qui s'est passé dans cette Assemblée qu'après que les Députés des Cantons en auront fait le rapport à leurs Principaux. On sçait seulement qu'il y a été convenu de tenir des Conférences à *Courtwis* près de *Walhut* avec l'Abbé de St. Blaise & les Députés des 13. Cantons, pour y traiter du renouvellement de l'Alliance avec l'Empereur. Ceux de *Lucerne* n'ont fait aucune mention à la Diète de leur différend avec la Cour de Rome, qui devient de jour en jour plus sérieux. Le Nonce se tient toujours à *Astoraf* où il s'est retiré, & son Secrétaire, qui étoit resté à *Lucerne*, a reçu ordre du Magistrat d'en fortir.

#### ARTICLE IV.

*Contenant ce qui s'est passé de considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.*

I. **V**ersailles. Depuis l'éloignement de Mr. le Duc de Bourbon du Ministère, Mr. le Duc d'Orléans, le Duc du Maine & le Comte de Toulouse partagent également l'estime & la faveur du Roi; l'ancien Evêque de *Frejus* tient le haut bout dans les affaires; & le nouveau rang qu'il occupe à la Cour, doit être considérablement augmenté, par le Chapeau de Cardinal que S. M. a fait demander pour lui à Rome, & que S. S. s'est, dit-on, engagée de lui accorder dans la première Promotion qui se fera. Ce Prélat, qui reçoit déjà là-dessus les complimens de ses amis, quittera alors son Titre d'ancien Evêque de *Frejus*, pour prendre celui de *Cardinal de Fleury*, qui est son nom de Famille.

*des Princes &c. Septemb. 1726. 195*

Famille. La Reine a gardé la Chambre pendant quelques jours, à cause d'une legere indisposition. La Princesse de Conti, Mere du Prince de ce nom, a été dangereusement malade ; mais on l'a croit à présent hors de danger. Le 5. Juillet le Roi reçut un Exprès du Duc de Richelieu son Ambassadeur à *Vienne*, sur les dépêches duquel il se tint un Conseil de Cabinet qui dura deux heures entieres, & le lendemain ce Courier fut renvoyé avec la réponse de S. M. Le 7. le Roi donna Audience à Mrs. Valpoie & Boreel, Ambassadeurs d'*Angleterre* & d'*Hollande* ; & le 8., au Nonce du Pape, & au Comte de Maffei, Ambassadeur Extraordinaire du Roi de *Sardaigne*, qui notifia à L. M. la Naissance du Prince dont la Princesse de *Piémont* est accouchée, & auquel on a domé le Titre de Duc d'*Aost*. L'après-midi le Roi alla à *Ramboillet*, d'où il ne revint que le 10. au soir. La jeune Reine Doñaire d'*Espagne* qui se tient toujours au Château de *Vincennes*, a fait demander la permission à S. M. de venir faire sa résidence au Palais de *Luxembourg*. La Duchesse du Maine, qui est ici depuis le premier de ce mois de Juillet, est sur son départ pour sa Terre d'*Eu* en *Normandie*.

II. On a donné les ordres, & fourni les fonds nécessaires pour reparer le Château & le Bois de *Compiègne* ; on doit aussi faire percer des routes dans la Forêt de *Villers-Cotterets*, ce qui fait croire que la Cour a dessein d'y aller faire quelque séjour. Mademoiselle de Clermont, Sœur de Mr. le Duc, conserve la Surintendance de la Maison de la Reine ; mais les appointemens de cette Charge qui étoient de 150000. livres, viennent d'être réduits à 40000. livres, comme ils étoient du vivant de la feu Reine Marie Thérèse d'*Autriche*,

Epouse de Louis XIV. La Surintendance des Bâtimens du Roi, qu'exerce le Duc d'Antin, va être convertie en simple Direction, à la charge d'en rendre compte. Le Roi a envoyé l'Ordre de *St. Michel* à Mr. Ulingheli, Peintre de S. M., Professeur de l'Academie Royale, & Directeur de l'Academie Françoisse de Peinture à Rome. Le Marquis de Bellay a été fait Colonel du Regiment de *Brie*, que le Roi donna dernièrement au Comte de la Marche, fils du Prince de Conti; & aux pressantes sollicitations de Mr. le Duc d'Orleans, S. M. a donné au Marquis de Clermont d'O, premier Ecuyer de ce Prince, le Regiment d'*Orleans* Dragons, qui vaquoit par la mort toute récente du Marquis de Tresnel, Gendre de Mr. le Blanc, Ministre de la Guerre. Le Duc de Vendôme a vendu avec l'agrément du Roi, pour 800000. livres son Regiment d'Infanterie, au fils du Comte d'Autoy; & Mr. de Courson de Lamoignon a été fait Conseiller du Conseil de Commerce, à la place de Mr. le Contrôleur General des Finances. Mr. le Duc de Bourbon qui se tient toujours à *Chantilly*, a fait vendre 60. Chevaux de ses Ecuries, a congedié une partie de sa Maison, & a retranché une partie considerable de la dépense qu'il faisoit auparavant. L'ancien Evêque de *Frejus* a fait ériger en Marquisat la Terre de *Perignat* en *Languedoc* qui appartient à un de ses Neveux. Comme le Roi a ordonné qu'on marquât à *Compiagne* deux Camps pour l'année prochaine, l'un d'Infanterie & l'autre de Cavalerie, le Duc d'Antin & Mr. des Costes, Contrôleur des Bâtimens, sont allez presser les réparations & les augmentations à faire à ce Château, afin que la Cour y puisse loger commodément.

III. Ce n'est pas pour le plaisir seul que le Roi

va si souvent à *Ramboillet*; c'est parce que c'est dans ce Château qu'on prépare les grandes marières qui doivent être portées au Conseil. Les Négociations avec la Cour de *Madrid*, (supposé qu'il y en ait d'entamées,) sont fort couvertes, & la Cour garde là dessus un profond silence; cependant on veut toujours que l'accommodement avec cette Couronne soit fort avancé; c'est un bruit general, & peut-être n'est-il pas sans fondement. On attend, dit on, ici un Ambassadeur de la part du Roi Catholique. On croyoit que le Duc de Mortemar, Gentilhomme de la Chambre de S. M., qui a disparu tout à coup de la Cour, avoit été envoyé à *Madrid*, pour y exécuter une Commission secrète; mais le Roi ayant depuis peu rapellé ce Seigneur, qui s'étoit retiré sur une de ses Terres près de la *Rochelle*, pour quelque mécontentement, il n'y a plus de mystere là dessous, & tout ce qu'on a débité de sa prétenduë Négociation, se trouve par là détruit. Le 20. Mr. Mallei, Nonce du Pape eut une longue Conference avec l'ancien Evêque de *Frejus*, à l'issuë de laquelle on dépêcha un Exprés à Mr. le Nonce Aldobrandini à *Madrid*, & c'est le canal par lequel on prétend que se négocie l'accommodement entre les deux Couronnes. Le même soir le Roi revint de *Ramboillet*, & il se tint le 21. un grand Conseil, auquel tous les Princes du Sang assisterent. Mr. de Camille, qui a été Ministre Plenipotentiaire de S. M. aux Cours de *Suede* & de *Russie*, est revenu de *Petersbourg*, & le Chevalier de Camilly, qui a été ci devant employé en diverses Négociations, est nommé Ambassadeur du Roi à la Cour de *Danemarck*, où il a ordre de se rendre au plûtôt. Mr. le Blanc, Secretaire des Guerres, & Mr. Moreau de Sechelles, qui doit travailler sous lui, ont été

tous les deux indisposéz. Le Sr. la Jonchere, qui a essuyé une si vive persecution de la part des Freres Paris, a été rapellé, & est revenu dans sa Maison, & on lui destine, dit-on, un Emploi considerable, tandis que ses Antagonistes sont à leur tour releguez dans le fond des Provinces du Royaume. Le Comte de Bellisle & le Chevalier son Frere, ont été mis en possession des Terres qui leur ont été cedées en échange de leur Seigneurie de *Bellisle*; & le retour de Mr. le Blanc à la Cour a remis en faveur tous ceux qui étoient attachez à sa fortune, & qui avoient eu part à sa disgrace. Madame de Duras, ci-devant Religieuse à *Conflans*, a été nommée à l'Abbaye de *Saintes*, & est partie avec la Duchesse de Mazarin sa Sœur, pour en aller prendre possession. Le 22. le Duc d'Arenberg revint ici de *Bruxelles*.

IV. L'Assemblée generale du Clergé de France qui devoit se tenir à *Metun* au mois de Septembre prochain, se tiendra à *Paris*, & fera, dit-on, un considerable don grauit au Roi, en reconnoissance de la suppression du Cinquantième de ses revenus. L'ouverture des Etats de *Bretagne*, à laquelle le Maréchal d'Estrees doit présider, est remise du 25. Septembre au 25. Octobre. Le 23. le Roi étant dans sa Chapelle, s'y trouva un peu indisposé; mais cela n'empêcha pas S. M. d'y rester jusqu'à ce que la Messe fut achevée, d'assister ensuite au Conseil, après lequel Elle dina comme à l'ordinaire, & sur les 4. heures de l'après-midi, Elle partit pour *Rambouillet*. Cependant quelques momens après son arrivée, s'y étant encore trouvée plus mal, & les Medecins apprehendans que ce ne fût un indice de petite verole, jugerent à propos de le faire saigner au bras, & ensuite au pied, & le lendemain on la ramena ici avec un peu de fievre.

*des Princes &c. Septemb. 1726. 199*

La Reine en ayant eu avis, alla à la rencontre de S. M., & ne la quitta qu'après qu'on l'eut mise au lit. Ce jour-là le Roi fut purgé, & le 25. il prit un vomitif dont il se trouva fort soulagé. Le 26. sur les 9. heures du matin, S. M. parut être entièrement délivrée de sa maladie; mais le soir sur les 5. heures, elle eut un nouvel accès de fièvre, qui détermina les Medecins à lui faire encore ouvrir la veine au pied. Cette saignée se fit à 9. heures, & procura beaucoup de soulagement à S. M. qui passa la nuit fort tranquillement, ne s'étant éveillée le 27. au matin qu'à 9. heures. Sur les 6. heures du soir, Elle eut quelque émotion au poulx, mais une heure après Elle se trouva si bien, que les Medecins declarerent qu'il n'y avoit plus de danger; en effet depuis ce moment, S. M. se porta toujours de mieux en mieux. La nuit suivante Elle reposa 7. heures, & le 28. Elle fut sans fièvre, ce qui fit différer jusqu'au 30. la purgation qui lui avoient été ordonnée pour le lendemain. La maladie du Roi étoit une indigestion causée par la quantité de fruits crus qu'il avoit mangé, & pour avoir bû à la glace. La Reine pendant tout ce tems-là ne l'a pas quitté ni le jour ni la nuit, & a donné dans cette occasion des marques du tendre attachement qu'elle a pour ce jeune Monarque. Le 26. des Députez du Parlement de *Paris* étans venus s'informer de l'état où se trouvoit S. M., furent admis sur les 2. heures de l'après-midi dans la Chambre du lit. La Reine qui étoit à la ruelle, se leva d'abord pour recevoir ces Députez, & après qu'ils eurent fait leur compliment, cette Princesse leur repondit, que le Roi se portoit mieux, & que L. M. remercioient le Parlement de l'attention & du zèle qu'il faisoit paroître dans cette occasion. Le même jour le

Cardi-

Cardinal de Noailles vint aussi rendre visite au Roi, & cette maladie qui heureusement n'a pas eu de suites, avoit causé une consternation generale. Le 30. les Ambassadeurs & autres Ministres Etrangers furent tous admis à l'honneur de complimenter le Roi sur sa convalescence. Le 31. S. M. quitta le lit pour la premiere fois depuis sa maladie, & se promena dans sa Chambre. Pendant le cours de cette indisposition il n'y a eu à la Cour ni Concert, ni Comedie, ni promenade, & tous les jours il venoit des Exprez dépêchez de *Chambor* par le Roi Stanislas, pour sçavoir des nouvelles de l'état de la santé de S. M. Le 31. on rendit des actions solennelles de graces à Dieu du rétablissement de la santé du Roi, & le Parlement fit chanter ce jour-là un *Te Deum* dans la Ste. Chapelle, auquel cette Compagnie assista en Corps. Il y a eu par tout des réjouissances publiques à ce sujet, & les marques de joye que les peuples ont fait éclater dans cette occasion, sont des preuves sensibles de leur amour pour S. M., & de leur veritable & sincere attachement pour sa Personne sacrée.

V. Le Roi aura la satisfaction de voir Mr. de *Frejus* Cardinal, puisque le Pape a agréé sa nomination, & S. S. est fortement sollicitée d'accelerer sa Promotion, ou d'en faire une extraordinaire; à laquelle ce Prélat puisse avoir part: le Poste qu'il occupe à present à la Cour, demandant qu'il ait un caractere qui le dispense d'un ceremoniel fatigant envers les personnes de quelque rang que ce soit, qui ont à traiter d'affaires avec lui, & devant, dit-on, presider à la prochaine Assemblée du Clergé de *France*. Le 2. Août on recommença à travailler aux affaires d'Etat, que la maladie de S. M. avoit interrompues. Le voyage de *Fontainebleau* est toujours fixé au 23., & l'Evêque de *Fre-*

ins y fera logé dans l'Appartement qu'occupoit ci-devant Mr. le Duc de Bourbon. Le Marechal d'Huxelles, qui est chargé des affaires étrangères avec le Comte de Morville, travaille journellement & assiduëment avec ce Prélat, & ce Seigneur, depuis le changement arrivé dans le Ministère, est en grand crédit à la Cour. Le Roi, avant sa maladie, avoit fait present à la Comtesse de Thoulouse de son Portrait enrichi de diamans, de la valeur de 40000. livres. Le Sr. Germain, Orfèvre du Roi, a achevé la magnifique Toilette qu'il faisoit pour le service de la Reine, consistant en 60. pièces de vermeil doré, dont le travail surpasse de beaucoup la richesse de la matiere. Il y a entr'autres, un grand Miroir, plusieurs Flambeaux, une Aiguere, un Pot à l'eau, des Jattes, Boëtes, Etuës, &c. Mr. Moreau de Sechelles avoit été nommé Intendant d'*Alsace*, à la place de Mr. d'Harlay de Cely; comme on parle de l'employer dans le Ministère, on ne croit pas qu'il accepte cet Emploi; mais Mr. d'Ormesson s'est démis de son Intendance des Finances pour ne pas être obligé de travailler sous le nouveau Contrôleur General.

VI. *Paris.* Le Grand Conseil rendit le 3. Juillet un Arrêt qui décharge Madame Tencin de l'accusation intentée contre elle à l'occasion de l'assassinat du Sr. de la Frenaye, dont nous avons ci-devant fait mention: declarant ledit Sr. de la Frenaye son propre assassin; ordonnant que son nom sera rayé des Registres, ses biens confisquez, & son Testament lacéé comme un Libelle. Ladite Dame fut le même jour élargie des prisons, & a obtenu la permission de faire publier l'Arrêt rendu en sa faveur. On a embalé ici trois Carosses que le Comte d'Abrantez, nommé par le Roi de *Portugal* Ambassadeur Extraordinaire à la Cour de *Madrid*,

*Madrid*, a fait faire pour son Entrée publique, & qui font d'un goût & d'une magnificence extraordinaire. Le Scorbut enleve ici quantité de monde, particulièrement dans les Hôpitaux; & la petite verole recommence à regner. Le 14. l'Evêque de *Grenoble* fit la cérémonie de bénir l'Eglise Paroissiale de *St. Louis*, & le même jour le Cardinal de Noailles sacra dans l'Eglise de l'Abbaye de *Chelles* Mademoiselle de Clermont-Tonnere, Abbesse de de *Clermont en Auvergne*.

VII. La Cour a, dit-on, fait assurer le Roi Stanislas que le changement arrivé dans le Ministère, n'en apporteroit aucun à l'estime & à la considération qu'on avoit pour lui; ce qui a fort rassuré ce Prince. La révocation de quelques Intendants dans les Provinces qui avoit été résoluë, n'aura pas encore lieu de quelque tems; & on parle d'établir une nouvelle Chambre de Justice qui sera composée de deux Conseillers ou Présidens de chaque Parlement, d'un premier Président, d'un Procureur General, & de deux Greffiers, tous d'une probité reconnue, pour faire la recherche de ceux qui ont eu part à la dissipation des Finances. On a fait partir des Commissaires pour aller en *Alsace* faire réparer les Fortifications de toutes les Places de cette Province; & tous les Administrateurs qui avoient été établis pour la Regie de la Marine, des Fortifications, & de la Guerre, ont été supprimés. La récolte ayant été cette année fort abondante dans toutes les Provinces du Royaume, les denrées sont à présent ici à un prix fort raisonnable, & les Habitans de cette Capitale commencent à respirer.

VIII. Le 18. le Magistrat de cette Ville alla en Corps présenter à *Ste. Genevieve* le Tableau qu'il a fait faire par Mr. de Troyes le jeune, représentant la Procession generale qui se fit l'année dernie-

re. Ce Tableau a été placé à la droite de l'Eglise, dans le même endroit où étoit l'Épitaophe du célèbre Descartes, qui a été mis sur le Pillier à l'opposite. L'Evêque de St. Brieux a présenté le Cahier des Etats de *Bretagne*, comme Député du Clergé de cette Province, à Mr. le Comte de Thouloufe qui en est Gouverneur, & à Mr. le Garde des Sceaux. Mr. le Blanc, Ministre des Guerres, est retombé malade, en sorte qu'on ne croit pas qu'il puisse jouir longtems de sa nouvelle fortune; & depuis son indisposition, il n'a travaillé à aucune affaire; cependant il a fait quelque changement dans son Bureau; Mr. Richer l'un de ses premiers Commis ayant été congedié, & Mr. Valier mis à sa place. La livraison des vivres & fourages a été donnée à Mr. de Vaudricourt; celle des lits, des Hôpitaux, & des drapeaux, à Mr. de St. Pierre; & celle des habits pour les Troupes, à Mr. de Farcy. Le détail de l'Artillerie est resté à Mrs. de Chambeford & Mirel. Le Duc de la Force qui mourut dernièrement en cette Ville, laisse un million 800000. livres de dettes; mais après qu'elles seront payées, il restera, dit-on, encore au Marquis de Caumont, qui hérite de ses Biens & Titres, 40000. écus de rente en fond de Terres, 200. Actions sur la Compagnie des *Indes*, & quantité de meubles précieux.

IX. La joye qu'a causé ici la convalescence du Roi, a été universelle & inexprimable. Les Eglises n'ont retenti pendant plusieurs jours que des vœux pour la conservation d'une vie si précieuse; il y a eu des feux & des réjouissances publiques par toute la Ville, & le 31. le Duc de Gesvres, Gouverneur de cette Capitale, donna un splendide dîner à plusieurs Seigneurs & Dames de la Cour, après lequel on tira un très-beau feu d'artifice devant son

Hôtel.

Hôtel. Mr. de Camilly est parti pour son Ambassade de *Copenhague*; & Mr. le Heup, Envoyé du Roi de la *Grande Bretagne* à la Diette de *Ratisbonne*, est au contraire arrivé ici, & a pris son logement chez Mr. Valpole, Ambassadeur de S. M. Britannique. Mrs. de la Vieville & Bressore ont pris possession de la Charge de Secrétaire des commandemens de la Reine, qu'exerçoit ci-devant le Sr. Paris du Vernay qui a eu ordre de s'en défaire, & qui a été partagée entre eux deux, moyennant 125000. livres chacun qu'ils ont payé audit Sr. Paris en Contrat de rente sur les Tailles. Madame la Princesse de Conti, seconde Douairière, qui se portoit mieux, est retombée malade.

X. Le Roi commence à donner aussi ses attentions aux affaires de l'Eglise. Il paroît qu'il veut être obéi, & on recommence à se servir de Lettres de cachet contre ceux qui refusent de se conformer aux ordres de la Cour. Cependant S. M. a envoyé ordre à l'Evêque de *Marseille* de suspendre la publication de son Mandement de séparation avec les Apellans; & l'ancien Evêque de *Frejus*, depuis qu'il a en main l'autorité, a déclaré, dit-on, qu'il laisseroit en repos tous ceux qui ne troubleroient pas l'Eglise de *France* par leurs Ecrits. On assure qu'il se négocie un nouvel accommodement entre le Cardinal de Noailles & la Cour de *Rome*, & cela par l'entremise du Duc de Noailles son Neveu. Les Evêques les plus zélés à faire accepter la Bulle dans leurs Diocèses, sont ceux de *Tours*, de *Meaux*, de *Luçon*, d'*Amiens*, de *Boulogne*, de *Marseille*, &c. L'Evêque de *Montpellier* se tient toujours tranquille dans le sien, & ce Prélat ne met la main à la plume, que lorsqu'il est question de répondre à ceux qui attaquent ses sentimens, directement & ouvertement.

*des Princes &c. Septemb. 1726. 205*

XI. Changement de Ministère, changement de projets. Ce ne font pas seulement les affaires d'État que l'on veut remettre sur le même pied que du vivant du feu Roi Louis XIV, mais aussi les Finances. Le 9. Juillet l'adjudication des Fermes generales se fit pour 80. millions de livres par an, à une Compagnie, à la tête de laquelle font, Mrs. de la Porte, Lallemand, de Beze, des Vieux, & Savalet; & on a ajouté à ces Fermes le Contrôle des Actes des Notaires & des Exploits, les Francs Fiefs, les remboursemens, & la Ferme des Huiles & du Savon. La regie du Tabac doit être changée, & on se propose de la faire monter à 14. millions. Enfin, par les arrangemens que prend le nouveau Contrôleur General des Finances, les revenus du Roi seront, dit-on, poullés & augmentez jusqu'à 280. millions de livres par an, y compris les nouvelles impositions. On a fait une exacte recherche de ce qui a été payé depuis deux ans dans la Tresorerie, pour des services & affaires secretes, afin de voir si cet argent, qu'on fait monter à plusieurs millions, a été bien employé. On parle d'établir une nouvelle Chambre de Justice, pour poursuivre ceux qui ont eu part aux malversations qui se sont commises; & le Sieur Samuel Bernard Banquier de la Cour, ayant produit un état, par lequel il paroïssoit que de 163. millions qu'on avoit fait sortir du Royaume en especes, depuis l'année 1724., il n'en étoit rentié que 123., le Contrôleur General lui a ordonné de faire revenir incessamment les 40. millions restans. On va aussi rechercher les Commis qui pendant la derniere disette ont vendu le septier de Bled 60. liv. au lieu de 20., & l'intention de S. M. est qu'ils soient punis selon toute la rigueur des Loix. La Caisse commune des Recettes generales des Finances,

*Financ*

nances, & toutes les autres regies, sont supprimées; & le nombre des Commis congediez, est de 15380., dont 3000. étoient pour la seule Ville de Paris. On a, dit-on, trouvé dans une Caisse particuliere huit millions destinez par Mr. le Duc de Bourbon pour le voyage que devoit faire le Roi à Chantilly; & cette somme a été portée par ordre de S. M. au Bureau de l'Extraordinaire des Guerres. Les deux Vaisseaux le *Soleil* & le *Foudroyant*, appartenans à la Compagnie des *Indes*, sont heureusement arrivés au *Havre* très-richement chargez. Les Edits, Arrêts du Conseil, Déclarations, &c. publiez pendant ce mois de Juillet, sont.

Un Edit du Roi, portant suppression de l'Office de Garde du Tresor Royal triennial, qu'avoit le Sr. Jean Paris de Montmartel.

Une Déclaration du 7. concernant les payemens des Lettres & Billets de change, ou Billets payables au Porteur.

Un Arrêt du Conseil de même date, qui proroge jusqu'au premier Janvier 1727. la décharge des Droits de Peage, Travers, Passage, & autres sur les Farines, & autres especes de Grains, qui seront aportez en cette Ville de Paris.

Une Déclaration du Roi, qui conserve aux Officiers qui ont 25. ans de service dans la Maison de S. M., & à leurs veuves, les Privileges accordez par la Déclaration de 1721.

Un Arrêt du Conseil du 5. qui explique ce qui doit être observé pour l'exécution de la Déclaration du 21. Juin 1726. portant revocation du cinquantième en nature de fruits, & ordonne que tous les fruits qui ont été perçus cette année, soient restitués ou en especes, ou en valeur.

Une Déclaration du 9., qui supprime la Caisse  
com-

*des Princes &c. Septemb. 1726. 207*

*commune des Recettes generales des Finances, & toutes les autres Regies.*

Un Arrêt du Conseil du 12., portant prorogation jusqu'à la fin du nouveau Bail, des Fermes generales, des differens Droits y énoncez, & moderation dès-à-present d'une partie desdits Droits dans la Ville, Fauxbourgs, & Banlieüe de Paris.

Une Declaration du 21., qui proroge jusqu'au premier Septembre 1727. l'attribution donnée aux Juridictions Consulaires, pour connoître de toutes les faillites & banqueroutes.

XII. La santé du Roi se fortifie de jour en jour. Le premier Août S. M. s'habilla pour la premiere fois depuis sa maladie, & marcha apuyée sur une canne, étant fort affoibli par les remedes qu'on lui a fait prendre. Sa Maj. a donné une pension annuelle de 6000. livres à Mr. de Chirac, premier Medecin de Mr. le Duc d'Orleans, qui a toujours assisté aux consultations qui se font faites, & mille liv. de gratification aux autres qui l'ont servi pendant son indisposition. La Reine a eu un accès de fièvre qui n'a pas eu de suite; & la jeune Duchesse d'Orleans (tant fort avancée dans sa grossesse, est retournée au Palais Royal à Paris, pour y faire ses couches. On a fait à Mr. le Blanc l'operation d'un abcès dans le foye, qui a eu tout le succès qu'on en pouvoit attendre: Madame son Epouse, & la Marquise de Tresnel sa fille ont eu la permission de se rendre auprès de lui à Versailles, ce qu'elles n'avoient pû faire, à cause de la petite verolle dont le Marquis de Tresnel est mort; & le Roi est si touché de la maladie de ce Ministre, qu'il envoie à toute heure sçavoir de ses nouvelles. Le Comte de Kinski est attendu ici avec le caractère d'Ambassadeur de l'Empereur. Le Duc de Mortmar qui s'étoit retiré sur une de ses Terres, est revenu à

la Cour, & quoique tout paroisse tranquille sur les Frontières de *Catalogne*, on assure que le Duc de Noailles a reçu ordre de se rendre en *Roussillon*, pour y commander les Troupes de France. Le Duc de Montmorency va prendre possession du Gouvernement de *Normandie*, dont il avoit la survivance, & qui vient de vaquer par la mort du Duc de Luxembourg son Perc. Voici copie de la Lettre du Roi à Son Em. le Cardinal de Noailles Archevêque de *Paris*, pour faire chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Metropolitaine de *Nôtre-Dame*, en actions de grâces de sa convalescence. Cette Ceremonie, à laquelle assisterent toutes les Cours Superieures, se fit le 4., & le même soir il y eut par toute la Ville des feux de joye, & des illuminations.

MON COUSIN,

**T**E viens de recevoir de nouvelles marques de la protection de Dieu, dans la maladie dont il a permis que je fusse attaqué: mon premier soin est de l'en remercier, & de lui demander en même-tems, par les prieres de tous mes Sujets, les secours qui me sont necessaires, pour employer les jours qu'il m'a conservez, à sa gloire & a leur felicité. C'est dans ces sentimens que je vous fais cette Lettre, pour vous dire que mon intention est, que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Metropolitaine de ma bonne Ville de Paris, le jour que le Grand Maître ou le Maître des Ceremonies vous dira de partir. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Versailles le premier Août 1726. Signé LOUIS. & plus bas, PHELYPEAUX.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

I. **V**ienne. L'Empereur a répondu de sa propre main à la Lettre que le Roi d'Espagne lui avoit écrite au sujet du Duc de Ripperda, & on doit remettre dans peu à Mr. de St. Saphorin, Ministre de la Grande Bretagne, la résolution qui a été prise là-dessus, pour la communiquer au Roi son Maître. Le Baron de Ripperda a reçu ordre de Madrid de reprendre ici les fonctions de Ministre de S. M. C. ; il a déjà renoué les conférences avec les Ministres ; & c'est, dit on, à la haute & puissante intercession de l'Empereur, que son rétablissement est dû. Cette Cour a déjà fait remettre ici une partie des Subsidés qu'elle s'est engagée de fournir à S. M. Imp. ; & on est informé qu'on prend à Madrid les arrangemens nécessaires, pour acquitter incessamment le surplus. On continue d'assurer que c'est au Traité de Vienne que les Electeurs de Baviere & de Cologne ont accédé ; & que le premier de ces Princes s'est même engagé de fournir à l'Empereur 6000. hommes de ses Troupes, qui seront commandez en Chef par le Duc Ferdinand son Frere, & à la levée desquelles on travaille actuellement en Baviere. On veut aussi que le Roi de France ait consenti que le Duc de Lorraine demeure neutre en cas de rupture, & qu'en conséquence son Pays soit exempt de contributions. L'Empereur a envoyé ordre aux Commandans des Villes frontieres, d'y dresser de grands Magazins, & on

doit y envoyer des Troupes, pour en renforcer les Garnisons. Le 3. Juillet un Courier qui arriva d'*Espagne* à la *Favorite*, apporta la nouvelle de la naissance d'une Infante. Le 5. le Comte d'Aro Grand Connétable de *Castille* partit pour retourner en *Espagne*, en vertu du dernier Traité de Paix.

II. Le 8. l'Empereur cessa de prendre les eaux minerales. Le même jour S. M. tint Conseil d'Etat à la *Favorite*, & le 9. Elle alla à *Zeyfel-Mauer*, prendre le divertissemens de la chasse du Cerf qui étoit enfermé dans les toiles. Le 10. on celebra à la Cour avec beaucoup de pompe, la Fête du nom de l'Imperatrice doüairiere Amelie, & de l'Electrice de *Baviere* sa Fille; & l'Imperatrice Regnante, accompagnée des deux Archiduchesses ses Filles, alla l'après midi complimenter cette Princesse dans le Couvent où elle fait sa residence. Le 11. il y eut Conseil d'Etat, dans lequel le Comte Leopold de Sternberg prêta serment, en qualité de Président de la Chambre pour le Royaume de *Boheme*. Le Cardinal d'Althan Viceroi de *Naples*, demande, dit on, d'être rapellé; & on parle d'envoyer une Ambassade solemnelle à la Cour de *France*, pour complimenter S. M. T. C., sur la resolution qu'Elle a prise de gouverner ses Etats par Elle-même. L'Empereur ira, dit-on, à *Presbourg*, où les Etats d'*Hongrie* doivent s'assembler, pour fixer la succession de ce Royaume dans l'Auguste Maison d'*Autriche*, & S. M. y fera accompagnée par le Prince Hereditaire de *Lorraine*.

III. L'Aga Ture qui se trouva indisposé le lendemain de son arrivée en cette Ville, est parfaitement bien rétabli, par les soins d'un Medecin de la Cour qui lui fut envoyé aussi-tôt: il se nomme Omer, & étoit à la suite du dernier Ambassadeur de la *Porte* qui vint ici. Il a amené avec lui quelques

qués jeunes Turcs, pour apprendre la Langue Allemande, à l'exemple du Ministre de l'Empereur qui a avec lui à *Constantinople* divers jeunes Allemands pour les faire instruire dans la Langue Turque. Il a, dit-on, dessein d'acheter un magnifique Carosse qui appartenoit au Duc de Ripperda, de prendre un Cocher & des Laquais Allemands à son service, & de louer une Maison de plaisance aux environs de cette Ville. Le 11. ce Ministre eut sa premiere Audience publique du Prince Eugene de *Savoie* dans la belle Maison de plaisance de S. A. S. Voici ce qui y fut observé, & l'ordre dans lequel la marche se fit. 1. Quatre Chefs de Ronde de la Garnison, suivis du Capitaine de Rosenfeld à cheval, à la tête de 26. hommes de la même Garnison. 2. Quatre Officiers de l'Aga à cheval. 3. Cinq Chevaux de main superbement harnachez, conduits par autant de Palefreniers de l'Aga. 4. Le Capitaine Crainitz à cheval, commandant la Garde de l'Aga. 5. L'Interprète de l'Aga à droite, & le Maître des Ceremonies à gauche, tous deux à cheval, suivis de leurs Domestiques à pied. 6. Le Secretaire de l'Aga sur un Cheval du Prince Eugene, conduit par deux Palefreniers de ce Prince, & portant sur les deux mains la Lettre du Grand Visir à S. A. S. 7. Le *Schaïer* à pied, suivi de 10. Domestiques de l'Aga marchans deux à deux. 8. Le Carosse du Prince Eugene dans lequel étoit l'Aga, & sur le devant, le Secretaire de S. A. S., avec un de ses Valets de pied à chaque Portiere, & deux Domestiques tant de l'Aga que du Secretaire. 9. Le *Hafine Kiatisibi*, ou l'Ecrivain du Tresor, & le *Silchtar* à cheval. 10. Quatorze Domestiques de l'Aga, vêtus en Janissaires, avec leurs Officiers à pied. 11. Huit Pages de l'Aga à cheval avec leur Gouverneur, &

cinq autres personnes de sa suite. 12. Deux Porteurs d'eau à cheval. 13. Et vingt-six hommes de la Garnison fermans la marche.

Ce Cortege étant arrivé à la Maison de plaisance de S. A. S., y trouva un Détachement de 70. Dragons du Regiment de *Bareith*, & environ un pareil nombre de Soldats de la Garnison rangez en haye des deux côtez du Palais, mais sans battre la Caisse. L'Aga fut complimenté au bas de l'Escalier au nom de S. A. S. par deux Membres de la Chancellerie du Conseil Aulique de Guerre, & étant entré dans la premiere Sale, il y fut reçu par le Majordôme de S. A. S. qui l'accompagna jusques dans la seconde Sale. Il étoit précédé de son Secrétaire portant devant lui ses Lettres de créance, & du Secrétaire Imperial en Langues Orientales qui l'introduisoit, ayant la droite.

Étant arrivé à la Sale, il y trouva le Prince, assis dans un Fauteuil de Damas verd, le Chapeau sur la tête. S. A. S. avoit à ses côtez le Comte de Herberstein, Vice-Président du Conseil de Guerre, & tous les Membres du Conseil Aulique, plusieurs Ministres tant Imperiaux qu'Etrangers, toute la Generalité, & un grand nombre d'autres personnes de distinction.

Dés que l'Aga aperçut S. A. S., il s'inclina à la maniere des Orientaux, touchant par trois fois son Turban. Le Prince repondit à ce salut en se levant & ôtant son Chapeau; puis s'étant couvert & assis, il fit signe de la main à l'Aga de s'asseoir pareillement dans le Fauteuil de Damas verd qui lui avoit été préparé, où l'Aga exposa le sujet de son Ambassade. Il se leva d'abord pour presenter sa Lettre de créance à S. A. S. qui la reçut aussi debout & en se découvrant; puis l'ayant remise à Mr. de Rechtsen, Conseiller Aulique de Guerre,

& Referendaire intime, qui étoit à côté de S. A. S., Elle tint quelques discours avec l'Aga, qui se leva peu après pour sortir. Lorsqu'il fut à la Porte de la Sale, les gens le soutinrent sous le bras, selon la coutume des Turcs, & le Prince s'étant levé & découvert, se tourna vers la nombreuse Assemblée qui étoit dans l'Appartement.

L'Aga fut accompagné jusqu'au pied de l'Escalier, comme il l'avoit été à son arrivée, & reconduit dans le même ordre jusqu'à son logement, où il fut splendidement traité avec toute sa suite au nom de S. A. S.

IV. Dans un grand Conseil que tint l'Empereur le 13., S. M. I. donna l'Investiture de l'Evêché de *Wursbourg* & du Duché de *Franconie* au Baron Christophe François de Hutten, élu Evêque de la dite Ville par le Chapitre, étant représenté dans cette Ceremonie par M. Pierre Philippe de Hutten son frere, Chanoine de la même Eglise, qui se rendit à la *Favorite* dans un des Caroffes du Comte de Schonborn, Vice-Chancelier de l'Empire, suivi de ses propres Equipages & d'une nombreuse livrée. Le 17. la même Ceremonie se fit pour l'Evêché de *Ratisbonne*, en faveur du Prince Theodore de *Baviere*. Ce fut le Comte de Lerchenfeld son Plenipotentiaire, qui la reçut au nom de S. A. S., & qui prononça la Harangue, & Mr. de Zimmerman, Agent de ce Prince, & son Conseiller Aulique, fit le remerciement. Le 16. l'Empereur alla chasser au Cerf à *Milleyten*, & S. M. y resta à diner.

V. Le Comte de Freytach, Ministre de S. M. à *Stokholm*, n'a pû, dit-on, encore parvenir à engager la Cour de *Suede* à acceder au Traité de *Vienne*. On a eu avis de l'arrivée du Comte de Harrach à *Turin*, & on attend ici avec une extrê-

me impatience des nouvelles du succès des Négociations du Comte de Rabutin à la Cour de *Russie*, de même que la Ratification de l'accession de l'Empereur aux Traitez de *Stokholm* & de *Neustad*. Le Comte de Caumo est parti pour aller exécuter une Commission secrète auprès du Grand Duc de *Toscane*, & le Duc de Richelieu, Ambassadeur de *France*, ayant reçu de grosses remises de sa Cour, fait travailler à une livrée magnifique ; ce qui fait croire que S. Exc. restera encore long-tems à la Cour Imperiale, où elle est traitée avec beaucoup de distinction. Dans l'Audience que l'Aga Turc eut le 11. du Prince Eugene de *Savoie*, ce Ministre assura S. A. S. que la *Porte* avoit resolu de maintenir inviolablement le Traité de *Passarowitz*, & qu'elle contribueroit de tout son pouvoir à l'avancement du Commerce entre les deux Nations; que c'étoit pour cette raison que le Grand Seigneur l'avoit envoyé à la Cour Imp. On apprend de *Bellegrade* & de *Temeswar* qu'on travailloit aux Fortifications de ces deux Places, & qu'elles étoient fort avancées. On a découvert à 12. lieues de *Bellegrade* près de *Pallenqua*, sur les Frontieres de *Turquie*, une nouvelle Mine de Cuivre très riche & très-abondante.

VI. On ne paroît pas content ici de la Cour de *Turin*, non plus que de la Republique de *Venise*, & on ne voit pas avec indifférence les fréquentes Conférences qu'a le Comte de Broglio, Ministre du Roi de *Sardaigne*, avec ceux des Rois de *France* & de la *Grande Bretagne*. On apprend de *Madrid* que le Duc de Riparda doit être bientôt remis en liberté; & de *Russie*, que la Czarine est toujours dans la résolution de soutenir de toutes ses forces le Duc d'Holstein dans ses prétentions sur le Duché de *Sleswich*, que le Roi de *Danne-*

*des Princes &c. Septemb. 1726. 215*

*marc* retient à ce Prince. L'Aga Turc a, dit-on, refusé les visites des Ministres de France & de la Grande Bretagne, & a fait, au contraire, assurer tous les autres, même le Nonce du Pape & l'Archevêque de cette Ville, qu'il leur en rendroit, dès qu'il auroit eu son Audience de l'Empereur. Les Envoyez de Cologne & de Baviere ont reçus les dernières résolutions de leurs Maîtres ; en sorte qu'on s'attend de sçavoir dans peu le résultat de leurs Négociations. Le 24., jour de la Fête de l'Apôtre *St. Jacques*, l'Empereur tint Chapelle publique à la Favorite, & S. M. fit ce jour-là présent de son Portrait enrichi de diamans à Mr. de Krichstbaun, Conseiller d'Etat intime. Le 27. le Prince Maximilien d'*Hannover*, Frere du Roi de la Grande Bretagne & de l'Evêque d'*Osnabruch*, Cousin de l'Imperatrice Douairiere Amelie, Chevalier de la Toison d'or, & Colonel d'un Regiment de Cuirassiers au service de S. M. I., mourut ici d'une attaque d'apoplexie âgé de 60. ans. S. A. S. a institué ladite Imperatrice Douairiere, son heritiere universelle, & laissé aux Jesuites de Bonn un legs de 12000. florins. Le voyage de l'Empereur à Presbourg & à Vienne-Neustad, est, dit-on, rompu.

VII. On est fort attentif aux mouvemens des Escadres Angloises dans la Méditerranée & dans la Mer Baltique. Le Comte de Kinski, ci-devant Ambassadeur à Petersbourg, a été mandé de Prague pour se rendre en diligence à la Cour de France ; & le Comte de Metsch, Ministre de l'Empereur dans le Cercle de la Basse Saxe, doit être envoyé à Cassel pour y exécuter une Commission de la part de S. M. Le 29. l'Aga Omer eut Audience publique de l'Empereur : Nous renvoyons le détail des Ceremonies qui furent observées, au mois prochain.

*prochain.* Ce Ministre n'a point d'autre caractère que celui de Consul ; mais à cause de la Lettre du Grand Seigneur, dont il étoit porteur, il a été traité jusqu'à présent avec distinction. Cette Lettre contient, dit-on, des assurances d'une amitié sincère, & du dessein de maintenir inviolablement les Traitez. Au reste, comme le Commerce avec la *Turquie* n'est pas assez important pour avoir besoin d'un Consul à *Vienne*, on doute que ce Ministre y fasse un long séjour, sur tout s'il est obligé d'y rester à ses dépens, & sans rien tirer de la Cour. Il arrive ici tous les jours des Couriers de *France*, d'*Espagne*, & de *Russie*, qui donnent beaucoup d'occupation aux Ministres. Le 30. il y eut une longue Conférence chez le Prince Eugène, dans laquelle on croit que se fit l'échange des Ratifications de l'accession de S. M. I. au Traité de *Stokholm*.

VIII. *Berlin.* Le 9. Juillet le Roi & le Prince Royal partirent pour le País de *Cleves*. On a depuis appris que le 13. S. M. & S. A. R. arriverent à *Wesel* accompagnez du Comte de Finckenstein, du General Denhoff, & du Colonel de Dockum, sans avoir passé par *Hannover* ni par *Herrenhausen*, où elles étoient attendues, & que les Députés de *Cleves* & de la *Marck* s'y trouverent pour complimenter ces Princes, auxquels ils eurent l'honneur de presenter une Bourse de 1500. ducats ; que le 14. l'Electeur de *Cologne* arriva aussi à *Wesel* sur les 10. heures du matin ; que le Roi alla aussi tôt lui rendre visite, & que quelques momens après S. M. fit inviter S. A. S. E. à dîner avec Elle au Château ; que le 16. sur les trois heures de l'après-midi S. A. S. E. partit pour retourner à *Bonn*, au bruit du Canon des Ramparts & de la Citadelle ; que le même jour le Roi alla à *Messland*, Château appartenant à S. M. ; qu'après y avoir

passé la nuit Elle partit le lendemain pour *Emerich*, d'où Elle prit *incognito* la route d'*Utrecht*: le Prince Royal ayant accompagné le Roi jusqu'à *Emerich*, alla de là a *Cleves*, & retourna le soir à *Meuland*. Que le 18. S. A. R. suivit *incognito* le Roi son Pere à *Utrecht* par *Emerich*. Que pendant le séjour qu'avoit fait S. M. en *Hollande*, le Prince Royal avoit visité les belles Maisons de *Loo*, de *Dieren* & de *Sæsdich*; que le 23. au matin le Roi partit pour *Amsterdam* avec le Comte Denhoff & le General Marwits, & que le Prince Royal revint le même jour à *Meuland*, où le Roi arriva aussi le lendemain à 11. heures du soir. Que le 26. Sa Majesté alla faire un tour en *Gueldres* par *Vesel*.

Le 31. le Roi & le Prince Royal revinrent à *Postdam* du voyage qu'ils étoient allé faire dans le Pais de *Cleves* & en *Hollande*, & le 5. Août S. M. retourna ici en parfaite santé.

## A R T I C L E VI.

*Contenant ce qui-s'est passé de plus considerable en POLOGNE & dans les Pais du NORD depuis le mois dernier.*

I. **P**ologne. *Varsovie*. Les Universaux pour la tenuë de la Diette generale des Etats de *Pologne* & de *Lithuanie*, dont l'ouverture doit se faire à *Grodno* le 27. Septembre, ont été envoyez dans tous les Palatinats, & le Grand Chancelier & le Grand Maréchal travaillent actuellement à préparer les affaires qui doivent être portées à cette Assemblée. Mr. Finck, Ministre du Roi de la *Grande Bretagne* y a fait louer une Maison; on y attend

attend aussi, dit-on, un Ambassadeur de la *Porte*, & rien ne paroît à présent plus intéressant que ce qui doit se passer à cette Diette, vû l'importance des matieres qui doivent y être agitées. On a reçu la nouvelle que malgré le dernier Rescrit que le Roi avoit envoyé à la Noblesse de *Courlande*, par lequel il leur étoit expressément deffendu de proceder à l'élection d'un nouveau Duc, les Etats de ce Duché assembles à *Mittau*, n'avoient pas laissé de passer outre, & d'élire unanimement le 28. Juin dernier, le Comte *Maurice de Saxe*, Successeur audit Duché. Ce Seigneur se propose d'épouser la Duchesse Doïiairiere de ce nom, qui est Nièce de la Czarine; il est Fils naturel du Roi de *Pologne*, & actuellement au service de *France* à la tête d'un Regiment d'Infanterie. Le Duc Regnant de *Courlande* qui se tient à *Dantzich*, a hautement protesté, tant contre l'Assemblée deldits Etats, qui s'est, dit-on, faite à son insçu, que contre cette Election. La Cour de *Russie* s'y oppose ouvertement, & la Republique de *Pologne* l'a si peu approuvée, que les Senateurs qui sont ici, ont obtenu du Roi un nouveau Rescrit adressé ausdits Etats, par lequel S. M. annulle ladite Election, tant en son nom qu'en celui de la Republique. Le Ministère Polonois a protesté contre dans les formes, & a cité en même-tems les trois premiers Ministres de ce Pais, de comparoître au Tribunal des Relations au mois d'Octobre prochain, pour y rendre compte de leur conduite, & être ensuite severement châtiés. Le Roi a aussi fait sçavoir au Comte *Maurice* qu'il ne pouvoit le proteger dans cette occasion, & que son Election étoit trop desagréable à la Republique. Cependant les Etats de *Courlande* paroissent resolu de tout sacrifier pour la soutenir, & pour faire regner ce Comte après la mort

du Duc Regnant. Ses Concurrents sont le Prince de Menzikoff, le Prince de Holstein, Frere du dernier Evêque d'*Eutin*, & les deux Princes de Hesse-Hombourg, que la Czarine soutient fortement, ayant fait declarer aufdits Etats qu'Elle prétendoit que l'Electio*n* faite en faveur du Comte Maurice fut cassée, & qu'on procedât à une nouvelle; avec menace, en cas de refus, d'envoyer en *Courlande* le General Brandt pour en prendre possession avec ses Troupes. Les choses étant dans cette disposition, cette affaire sera infailliblement portée à la Diette generale à *Grodno*, où elle ne manquera pas de fournir beaucoup d'occupation. Le Starost Chiechianowski, qui avoit été envoyé par le Roi à *Mittau*, en est de retour, & a fait à S. M. le rapport de ce qui s'est passé à la Diette, aussi-bien que de la resolution qu'ont pris les Etats de *Courlande* d'envoyer un Député à la Diette generale de *Grodno*, pour solliciter l'agrément de cette Electio*n*. Le Comte Maurice a écrit ici des Lettres fort pressantes aux Grands de *Pologne*, & est ensuite parti pour la Cour de *Russie*, afin d'engager la Czarine à lui être favorable dans ses prétentions, & à lui donner son consentement pour son Mariage avec la Duchesse Doïiairiere de *Courlande*, Nièce de cette Princesse. Voilà en quel état est actuellement cette affaire qui fait grand bruit. Mais pour juger encore mieux des sentimens des Grands & de la Republique de *Pologne* à cet égard, j'ai crû devoir placer ici copie d'une Lettre du Grand Chancelier de la Couronne au Comte Maurice, en reponse à celle que ce Seigneur lui avoit écrite, dattée de *Babyle* du 17. Juillet.

**C**'Est tout le Senat, present auprès du Roi, & le Ministère d'Etat du Royaume & de Lithuanie,

nie, qui avons supplié S. M., suivant la foi jurée, de faire expédier un Rescrit, pour deffendre des Congrez projettez, à dessein d'entrer en matiere sur la Succession éventuelle en Courlande, & pour annuler tous les attentats, par les raisons exprimées dans le même Rescrit. On avoit présenté de plus d'autres raisons au Roi, pendant que V. Exc. étoit encore à Varlovic, qui avoient porté S. M. de vous deffendre de penser à la Courlande, comme V. Exc. l'a vouë elle-même.

Mais les choses étans venues au point où V. Exc. dit qu'elles sont, & la reasumption de la Diette étant déjà déterminée, sans m'étendre davantage sur cette matiere, je la remets à la décision des Etats assemblez, ne pouvant cependant pas me dispenser de protesier, par l'obligation de ma Charge, contre une entreprise si contraire à la volonté de S. M. & à ses Droits, comme aussi à ceux de la Republique, &c.

Le départ du Roi pour *Grodno* est fixé au 7. Septembre. Le Prince Royal n'assistera, dit on, pas à la Diette, & S. A. R. retournera en *Saxe* pendant la tenuë de cette Assemblée. Les Etats de *Courlande* ont été citez à *Grodno*, pour y repondre de leur conduite, & on a envoyé des Députez à *Mittau*, pour leur deffendre de passer outre dans leurs délibérations. On verra quelle suite aura cette affaire, par rapport à l'interêt qu'y prennent la *Czarine* & la Republique de *Pologne*.

II. *Suede. Stockholm.* Cette Cour est pressée de toutes parts de se déterminer sur le parti qu'elle a à prendre par rapport aux Traitez de *Vienne* ou d'*Hannover*. Jusqu'à present le tems s'est écoulé en negociations & en délibérations, & on paroïssoit compter ici sur une neutralité. Néanmoins tout ce  
qu'on

*des Princes &c. Septemb. 1726. 221*

qu'on a , dit on , pû découvrir est , que le Senat semble être mieux disposé pour le Traité d'*Hannover* ; & que dès qu'on sera convenu des conditions , cette Couronne pourra y accéder. C'est encore un événement à venir , & je ne suis ici que l'écho des Nouvellistes : peut-être leurs conjectures se trouveront-elles faussés , peut-être aussi seront-elles véritables. Je me dispense volontiers de pénétrer dans ce mystère. Quoi qu'il en soit , on expédia le 3. Juillet à la Chancellerie des Lettres Patentes de S. M. , pour convoquer les Etats du Royaume au premier Septembre ; & on assure que le Roi & le Senat ayant pris , dans une Assemblée qui se tint le premier , la résolution d'accéder au Traité d'*Hannover* , c'est pour avoir le consentement desdits Etats que cette convocation est faite , & pour mettre la dernière main aux conditions dont on n'a pû encore convenir. On a , dit on , fait part de cette résolution aux Ministres des Puissances Contractantes , qui l'ont communiqué à leurs Cours ; cependant les Lettres circulaires pour cette Assemblée n'étans pas encore envoyées dans les Provinces , on présume qu'il reste quelque difficulté à aplanir. Voici copie desdites Lettres Patentes qui ont été dressées pour la convocation de la dite Diette.

**F**REDERIC, *Éc. A nos bien-amez & fidèles Sujets, les Etats du Royaume, Comtes, Barons, Evêques, Gentilshommes, Ecclesiastiques, Officiers de Guerre, Bourgeois des Villes, & Habitans du Royaume de Suede, & du Grand Duché de Finlande: SALUT.*

*Nous avons de très-humbles graces à rendre à Dieu, de ce que par sa benediction, les mesures salutaires qui ont été prises dans votre dernière Assemblée,*

blée, pour la conservation de la Paix au dehors, & le maintien de la tranquillité & de la prospérité au dedans du Royaume, ont eu jusqu'à présent tout le succès qu'on s'en étoit promis. Nous avons jugé ces mesures suffisantes, pour nous mettre à couvert contre toutes sortes d'inquietudes, jusqu'au terme fixé dans votre dernière Assemblée, de notre consentement pour la tenuë d'une autre Assemblée; mais comme il est survenu depuis des circonstances qu'on ne pouvoit prévoir alors, & qui rendent les delibérations fort difficiles, quelque soin que nous prenions pour procurer au Royaume, votre chere Patrie, son bonheur & sa sureté, qui est l'unique but de nos efforts, Nous jugeons qu'il est necessaire dans la conjoncture presente de prendre là-dessus au plutôt votre fidele conseil & avis. Et d'autant que par votre forme de Regence, aussi bien que par votre dernière convention, & par votre reglement touchant les affaires du Royaume, vous avez déclaré être prêts à vous assembler avant le terme ordinaire, aussi souvent que l'importance des affaires exigeroit votre presence, & que nous trouverions à propos de vous convoquer, Nous ne doutons nullement de votre zele en cette occasion, où le bien & l'interêt du Royaume Nous obligent d'avancer le terme déjà fixé pour la tenuë d'une Diette du Royaume.

A CES CAUSES, & de l'avis du Senat, Nous vous convoquons par ces presentes, pour la tenuë d'une Diette generale, au premier Septembre prochain. &c.

III. La Cour s'est tenuë à Carelsberg pendant tout le mois de Juillet; mais le Roi est souvent venu ici pour assister au Senat. L'accession de l'Empereur au Traité de Neustad & de Stockholm, concludu entre la Suede & la Russie, a été ratifié en cette  
Cour,

Cour, & on assure que c'est sous la condition expresse que cette Couronne ne sera point obligée d'entrer en aucune maniere dans les affaires d'Italie, ni dans ce qui pourra concerner la Compagnie d'Ostende érigée dans les Pays-Bas Autrichiens. Le 15. on celebra avec une magnificence extraordinaire, la Fête de Ste. *Ulrique*, dont la Reine porte le nom. Le 16. L. M. allerent par eau à *Danne-wich*, pour y voir les Vaisseaux qui sont sur les chantiers; après quoi elles retournerent à *Carelsberg*. Les 12. Vaisseaux de Guerre qui ont été équipés à *Carelskroon*, sont en état, & mettront à la voile dès qu'ils auront reçu les derniers ordres de la Cour. Comme toutes les affaires sont renvoyées à la prochaine Diette generale, il ne se passé plus rien ici de fort considerable. On a seulement expédié de nouvelles instructions aux Commissaires établis pour continuer les conferences avec les Ministres de France, de la Grande-Bretagne & de Prusse. Cette Capitale a déjà nommé ses Députés à la prochaine Diette; & les Articles qui doivent y être proposés, sont imprimés. Le Comte de Liewin qui étoit revenu ici de *Carelskroon*, y a été renvoyé en diligence; & la revûe generale des Troupes est fixée à la fin de ce mois de Juillet. On voit un ample Memoire que Mr. Pointz Envoyé Extraordinaire du Roi de la Grande Bretagne à *Stockholm*, a présenté au Roi de Suede, touchant l'accession au Traité d'*Hannover*. Cette piece est pressante, mais trop ample pour trouver place ici.

IV. *Dannemarc. Copenhagen.* Le 5. Juillet la Reine parut pour la premiere fois depuis ses couches dans la Chapelle Royale du Château de *Frederixbourg*. La Cour ce jour-là fut fort brillante & fort nombreuse, & S. M. dîna en public avec toute la Famille Royale. Le Roi a défendu sous peine de

de la vie le transport des Chevaux hors de ses Etats ; & on apprend que la même défense a été faite dans l'Electorat de *Hannover*. On a eu des avis certains, que le 24. Juin, six Vaisseaux de Guerre de l'Escadre Danoise & un Brulot, joignirent l'Escadre Angloise sous l'Isle de *Nargis* près de *Revel* ; & que le reste de ladite Escadre commandée par l'Amiral *Bill*, & composée de six autres Vaisseaux de Guerre & quatre Fregates, avoient pris la même route quelques jours après, & avoient quitté les environs de l'Isle de *Bornholm*, où ils croisoient. On debite que cette Flotte combinée restera tout l'Été dans la Mer *Baltique*, & qu'en cas que l'Amiral *Wager* n'obtienne pas une réponse satisfaisante de la Cour de *Russie*, il hivernera dans les Ports de *Danhemarc* avec l'Escadre Angloise qu'il commande. On ne parle plus du voyage du Roi dans le *Holstein*. On fait porter ici à la Monnoye toutes les pieces de six sols & les schelings, pour en fabriquer de nouveaux, qu'il sera défendu sous de rigoureuses peines de transporter hors du Royaume ; & on a réduit à 15. écalins le marc Danois, qui en valoît 16. auparavant.

V. *Petersbourg*, Nous annonçâmes le mois dernier sur des mémoires peu exacts, que l'Amiral *Wager* étoit venu à *Petersbourg*, faire de bouche à la Czarine les propositions dont il étoit chargé de la part du Roi de la *Grande Bretagne*, & qu'ayant reçu la réponse de S. M. Cz., l'Escadre Angloise qu'il commande, avoit fait voile vers les Côtes de *Prusse*. Ni l'un ni l'autre ne s'est trouvé véritable ; l'Amiral *Wager* n'est pas venu à *Petersbourg*, où il s'est contenté d'envoyer la Lettre de S. M. Britannique, & la Flotte Angloise n'a pas bougé des environs de l'Isle de *Narga* près de *Revel*, où elle se tenoit encore à l'ancre le 20. Juiller, & c'est dans

*des Princes &c. Septemb. 1726. 225*

dans ce même endroit que l'Escadre Danoïse se joignit à celle d'Angleterre le 24. Juin dernier, comme nous l'avons rapporté à l'Article de *Dannemarc* ci-dessus. Les choses ainsi redressées, passons à ce qui est arrivé de plus intéressant en ce País pendant le mois de Juill.

Après plusieurs Conférences tenuës à la Cour au sujet de la Lettre du Roi de la *Grande Bretagne*, qui fut envoyée à la Czarine le mois de Juin dernier, S. M. a enfin fait remettre sa Reponse à l'Amiral Wager. Comme cette démarche de S. M. Britannique, & le séjour des Flottes combinées d'Angleterre & de *Dannemarc* dans la Mer *Baltique*, font en partie l'attention de toute l'Europe, il est bon de faire connoître les raisons qu'a eüë le Roi de la *Grande Bretagne* de faire cet armement, & de quelle maniere la Czarine a reçüë les propositions qui lui ont été faites de la part de ce Monarque. C'est ce que l'on pourra voir par la Lettre de S. M. Britannique adressée à cette Princesse, & par la Reponse que S. M. Czarienne y a fait. L'une & l'autre de ces pièces sont tout à fait nécessaires pour l'intelligence de ce qui se passe actuellement dans le Nord. En voici la traduction sur les copies les plus authentiques.

**GEORGE**, par la grace de Dieu, Roi de la Grande Bretagne: *A Très-Haute, Très-Puissante & Très-illustre Princesse, Nôtre très-chere Sœur la Grande Dame CATHERINE, Czarine de toute la Ruffie, seule Souveraine de Moscovie, &c. &c. &c. Salut, bonheur & prospérité.* *Lettre des*

**TRE'S-HAUTE, TRE'S-PUISSANTE ET  
TRE'S-ILLUSTRE PRINCESSE,**

**V**otre Majesté ne pouvant ignorer que les grands préparatifs de Guerre qu'Elle fait en tems de

P Paix

Paix, tant par Mer que par Terre, ne nous donnent de grands & justes sujets d'ombrage, aussi bien qu'à nos Alliez dans le Nord, Elle ne doit pas être surprise que nous ayons envoyé une forte Escadre de Vaisseaux de Guerre dans la Mer Baltique sous les ordres de nôtre Amiral le Chevalier Charles Wager, pour prévenir les dangers qui pourroient naître d'un armement si extraordinaire.

V. M. N'ignore pas non plus, combien nous avons souhaité non seulement de conserver la tranquillité dans l'Europe, mais aussi de vivre en bonne Intelligence, & de cimenter une amitié ferme & durable entre nôtre Couronne Royale de la Grande Bretagne & celle de Russie.

Nous n'avons manqué aucune occasion de donner des marques convaincantes de ces intentions pacifiques & amiables, & V. M. doit fort bien se ressouvenir de la preuve qui en a paru, lorsque nous déclarâmes être prêts d'entrer, conjointement avec nôtre bon Frere le Roi de France, en Alliance avec feu S. M. vôtre Seigneur & Epoux, en termes, & à des conditions qui fussent compatibles avec la Paix du Nord, aussi-bien qu'avec les interêts, la dignité & l'honneur des Puissances contractantes. Nous ne doutions pas que cette voye ne fût un sûr moyen de ménager une reconciliation sincere entre nous & feu vôtre Epoux, de rétablir une bonne harmonie entre nos Domaines & les vôtres, pour l'avantage mutuel des peuples, & d'affermir la Paix & la tranquillité sur des fondemens solides & durables.

Ce fut pour parvenir à ces grandes & heureuses fins, conformément aux intentions de feu S. M. dont le Ministre du Roi T. C. avoit souvent fait rapport, que de concert avec la Cour de France, on dressa le Plan d'un Traité qui fut envoyé à feu S. M. pour en avoir son Approbation & son consente-

sentement final ; mais la consommation d'un œuvre si désirable fut prévenue par la mort subite & inopinée de S. M.

Cependant, comme nous conservions toujours les mêmes intentions pour le maintien de la Paix du Nord, & pour le renouvellement de notre ancienne amitié avec la Couronne de Russie, dès que V. M. fut parvenue au Trône, nous lui fîmes déclarer, conjointement avec le Roi T. C., que nous étions disposés à conclure ledit Traité, ne doutant point que V. M. n'acceptât volontiers une proposition si favorable à ses Domaines & Sujets en particulier, & si avantageuse pour la conservation de la Paix générale. Aussi devons-nous avouer que nous fûmes sensiblement touchés de voir notre attente frustrée par la manière dont on répondit à nos offres, & les instances que firent les Ministres de V. M., après de longs & vains délais, pour que l'on fit dans le Traité des changemens qui ne concernoient pas les intérêts de la Russie, & qui non seulement étoient contraires aux engagements solennels que nous & le Roi T. C. avions contractés envers d'autres Puissances, mais qui auroient jetté dans de nouveaux troubles toutes les Couronnes du Nord.

Nous ne saurions non plus dissimuler à V. M. l'extrême surprise où nous sommes d'apprendre, que pendant que nous continuions les Négociations amiables, & qu'il n'avoit été fait de notre part aucune provocation, on prenoit des mesures dans votre Cour en faveur du Prétendant à notre Couronne, & qu'on y donnoit de grands encouragemens à ses adhérens.

Après tout ce que nous venons de représenter à V. M., Elle ne doit pas être surprise que dans l'obligation indispensable où nous nous trouvons de pourvoir à la sûreté de nos Domaines, de satisfaire à nos engagements envers nos Alliez, & de maintenir

la tranquillité du Nord, qui nous paroît en danger par les préparatifs de Guerre de V. M., nous ayons crû nécessaire d'envoyer une forte Escadre dans la Mer Baltique, avec ordre à nôtre Amiral de tâcher de prévenir de nouveaux troubles en ces Quartiers-là, en empêchant la sortie de vôtre Flotte, en cas que vous persistiez dans la résolution de la mettre en Mer pour exécuter les desseins que vous pourriez avoir en vûë.

Cependant, comme nôtre intention sincere seroit de vivre en paix avec V. M., nous souhaiterions de tout nôtre cœur, que réfléchissant sérieusement sur le véritable intérêt de ses peuples, Elle veuille les laisser joür des fruits de cette Paix, qu'ils ont achetée au prix de tant de sang & de tresors sous la conduite de feu vôtre Eoux; & que plutôt que d'entrer dans des mesures qui plongeroient la Russie dans une Guerre inévitable, & tout le Nord dans une nouvelle confusion, V. M. veuille donner à son peuple & à toute l'Europe, des preuves convaincantes de son inclination pour la Paix, & de ses dispositions à vivre en repos avec ses Voisins. Sur quoi, &c.

Donné en nôtre Palais Royal de St. James le 11. Avril 1726. la douzième année de nôtre Regne.

Signé, Vôtre affectionné, GEORGE ROI.

Reponse de la Czarine à la Lettre ci-dessus du Roi de la Grande Bretagne.

A Sa Majesté Royale, Salut amiable & fraternel.  
 TRÈS-ILLUSTRE ET TRÈS-PUISSANT  
 ROI ET ELECTEUR, NOTRE TRÈS-  
 CHER AMI ET FRERE,

**N**ous avons reçu la gracieuse Lettre de V. M. Royale en datte du 11. Avril, par laquelle il  
 lxxi

des Princes &c. Septemb. 1726. 229.

lui plait de nous faire connoître que nos préparatifs de Guerre avoient engagé V. M. Royale à envoyer dans la Mer Baltique une forte Escadre de Vaisseaux de Guerre pour prévenir toutes les entreprises que nous aurions pû former pour troubler la tranquillité du Nord, & que V. M. avoit donné ordre à son Amiral Wager d'empêcher nôtre Flotte de mettre en Mer.

Reponse à la  
Lettre ci-des-  
sus.

Nous n'avons pas été peu surprise que la Lettre de V. M. Royale ne nous ait pas été rendue plutôt, ou d'une autre maniere, qu'après que vôtre Escadre s'est aprochée de nos Côtes, & qu'elle a actuellement jetté l'ancre devant Revel. Il auroit été plus conforme à l'usage établi parmi les Souverains & à l'ancienne amitié entre nôtre Empire & la Couronne de la Grande Bretagne, que V. M., avant que d'en venir subitement à une démarche si peu amiable, se fût expliquée sur la méfiance qu'elle avoit conçue sans fondement de nos préparatifs, & qu'elle eût attendu nôtre Reponse & Declaration sur cez Article.

V. M. sans tant de frais & de détours, auroit d'abord été assurée que Nous sommes aussi éloignée qu'elle de vouloir troubler la tranquillité du Nord, d'autant plus que tous nos desseins & efforts n'ont tendu jusqu'ici qu'à affermir, tant pour le present que pour l'avenir, cette même tranquillité, à laquelle nous avons plus d'interêt que V. M., & qu'à extirper jusqu'à la racine tout ce qui pourroit y être contraire.

Et comme V. M. est pleinement informée de toutes les Négociations qui ont été commencées entre feu S. M. Imp. nôtre Seigneur & Epoux, & continuées entre Nous & S. M. le Roi de France, V. M. doit aussi être entierement convaincuë de la sincérité de nos intentions. C'est pourquoi nous laissons à juger

à V. M. de quelle maniere nous, & tout le monde avec Nous, devons regarder cette démarche de V. M. si étrange & si extraordinaire ; & si l'on ne doit pas en conclure que V. M. est mal intentionnée contre nous, que c'est elle qui veut donner lieu à de nouveaux troubles dans le Nord, & qu'au défaut de raisons legitimes, elle prend pour prétexte ces préparatifs que nous avons faits sans aucune mauvaise intention. Il paroît que nôtre inquiétude à cet égard est d'autant mieux fondée, qu'il plaît à V. M. de nous imputer dans sa Lettre une chose dont nous avons sujet de nous plaindre avec la plus grande justice du monde.

Il est inutile de rapeller ici la sincere amitié que le feu Empereur nôtre Seigneur & Epoux a eüe pour V. M. Tout le monde sçait assez combien cette amitié vous a été avantageuse. Il n'est pas moins connu de quelle maniere feu S. M. I. a été traitée par V. M. Royale, & que nôtre Seigneur & Epoux a mieux aimé souffrir tout genereusement, que de rien faire qui pût alterer l'ancienne amitié établie entre la Russie & la Grande Bretagne. S. M. Imp. n'a jamais pû donner des preuves plus convaincantes de ses intentions sinceres pour le maintien de cette bonne amitié, qu'en acceptant les bons offices qui lui furent offerts par S. M. le Roi de France pour le rétablissement d'une parfaite intelligence avec V. M. ; qu'en mettant en oubli tous les mauvais traitemens qu'elle avoit essuyés de la part de V. M. Royale, & qu'en déclarant qu'elle étoit prête à entrer, sous des conditions raisonnables, dans des engagements plus forts encore & dans une Alliance défensive avec V. M. & la Couronne de France. Les conditions proposées là-dessus par le feu Empereur, à la requisition de S. M. T. C., non seulement furent regardées comme raisonnables par la France ; mais on fit esperer plus d'une

d'une fols, que comme elles pouvoient s'accorder avec les engagements que V. M. & le Roi T. C. avoient pris avec d'autres Puissances, elles pouvoient aussi être employées dans une semblable Alliance pour contribuer au maintien de la tranquillité dans le Nord. Ces conditions, dont V. M. s'offense si fort aujourd'hui, sont les mêmes qui furent proposées autrefois; & comme par la dernière réponse qui nous a été faite de la part du Roi T. C., il paroît que V. M. les a reconnus raisonnables, il est fort dur de voir que V. M. veuille non seulement rejeter toutes ces voyes d'accommodement; mais encore nous forcer à accepter des conditions contraires à nos intérêts, & ce qui est beaucoup plus, à nôtre gloire, à nôtre honneur, & à toute justice.

Par toutes ces circonstances, nous ne pouvons nous imaginer autre chose, sinon que les Ministres de V. M. n'ont jamais eu intention de conclure l'Alliance projetée; & que l'envoi de vôtre Escadre, de même que les ordres donnés à l'Amiral qui la commande, rompant en quelque manière l'amitié, & causant de nouveaux troubles dans le Nord, est une suite de l'animosité que les Ministres de V. M. ont ouvertement témoignée contre nous, en toutes occasions, depuis quelques années: ce qui ne paroît aussi que trop clairement par l'imputation qu'il a plu à V. M. de nous faire dans sa Lettre par rapport au Prétendant. Les Ministres de V. M. ont fort bien compris que toutes les autres raisons qu'ils ont alléguées, & qui en effet ne concernent l'intérêt ni de la Grande Bretagne ni d'aucune autre Puissance, ne peuvent être jugées suffisantes par des personnes impartiales, pour justifier la violence de leur procédé; & que par conséquent, ne pouvant trouver d'autre prétexte, ils ont été obligés de rappeler cette ancienne & calomnieuse imputation, pour couvrir leurs indignes

traise-

traitemens. Mais comme on a si souvent démontré la fausseté de ce prétexte, & que le tems & l'expérience ont fait voir que ces prétendus engagemens ne subsistent que dans l'imagination des Ministres de V. M., Elle doit être suffisamment convaincue de la malignité de cette imputation, par la promptitude que nous avons fait paroître dans les dernières Négociations pour consentir à la Garantie proposée. Cependant nous voulons bien encore assurer V. M. R. que notre amitié envers Elle est trop grande, pour vouloir lui causer, ou à la Nation Britannique, le moindre mécontentement, en entrant dans aucun engagement avec le Prétendant à sa Couronne.

C'est une chose qui dépend de V. M. R. de donner à son Amiral tels ordres qu'elle juge à propos; mais nous espérons que V. M. ne prendra pas en mauvaise part que nous envoyions aussi nôtre Flotte en Mer, lorsque nous le jugerons nécessaire, sans que nous prétendions en être empêchée par aucune deffense de V. M. R. Et comme nous ne nous oublions pas au point de vouloir prescrire des Loix à d'autres Puissances, nous n'entendons pas non plus, en qualité d'Imperatrice Souveraine, qui ne dépend que de Dieu, que d'autres nous en prescrivent. Cependant nous sommes toujours prêtes à entretenir une bonne & constante intelligence avec V. M., & nous n'entreprendrons rien qui puisse alterer l'amitié qui subsiste depuis si longtems entre nos Etats reciproques. Nous voulons bien aussi avoïer que cette amitié ne peut être qu'avantageuse à nôtre Empire & à nos Sujets; mais V. M. R. voudra bien reconnoître de son côté que jusqu'à présent elle a été également avantageuse à ses Sujets & Etats, & qu'elle ne leur sera pas inutile dans la suite.

Au reste nous ne disconvenons pas que le feu Empereur, après qu'il eut été abandonné par ses Alliez,

*des Princes &c. Septemb. 1726. 233*

*ne se soit procuré une Paix solide par des travaux, des trésors & des peines infinies, & c'est pour maintenir constamment cette Paix, & pour en procurer l'entière jouissance à nos Sujets, que nous employons maintenant tous nos soins; persuadée que nous ne pouvons mieux exécuter cette salutaire résolution, qu'en nous tenant toujours en état, à l'exemple du feu Empereur, de pouvoir secourir nos Alliez d'une manière convenable, & de remplir nos engagements envers eux, de défendre nos fideles Sujets contre toute hostilité & surprise, & de faire tête avec vigueur à tous ceux qui voudroient nous priver de cette précieuse Paix.*

*C'est dans cette vûë, & non pour d'aures raisons, que sont faits ces préparatifs qui ont causé, quoique sans fondement, une si grande allarme à V. M. Sur quoi, &c. Fait à Petersbourg le 15. Juin 1726. & de nôtre Regne le deuxiême. De V. M. la très-affectionnée Sœur. CATHERINE.*

VI. Ensuite de cette réponse, S. M. a fait publier dans les Etats la Declaration suivante.

**C**ATHERINE, par la grace de Dieu, Imperatrice de la Grande Russie, &c. &c. &c.

*Sçavoir faisons à tous ceux à qui il appartiendra, qu'après une meure délibération, sur la conduite du Roi de la Grande Bretagne, qui a envoyé dans la Mer Baltique une forte Escadre, laquelle a mouillé à peu de distance de nôtre Ville de Revel, cette conduite illicite, que nous n'avons aucunement meritée de la part de S. M. Britannique, nous a paru n'avoir d'autre but que d'entreprendre quelque hostilité contre nous, & de troubler par consequent la tranquillité publique dans le Nord. Et comme les Marchands Anglois qui négocient dans nôtre Empi-*

re, pourroient facilement craindre qu'un tel procédé ne retombât sur eux, & que si l'Escadre Angloise entreprenoit effectivement quelque hostilité contre nous, leurs personnes, leurs Vaisseaux & leurs effets ne fussent pas en sûreté, nous déclarons que quoique S. M. Brit. semble se comporter envers nous en ennemi, pour exciter de nouveaux troubles dans le Nord, nous sommes néanmoins véritablement disposés à maintenir inviolablement la bonne amitié & correspondance qui subsiste depuis tant d'années, entre l'Empire Russien & la Couronne de la Grande Bretagne, & non seulement d'accorder aux Marchands Anglois qui négocient dans cet Empire, une entière liberté de Commerce, qui ne soit sujete à aucun trouble, mais aussi de les faire jouir de toutes les faveurs capables de l'augmenter.

A CES CAUSES, pour faire connoître à tout le monde, & principalement à l'illustre Nation Britannique, la sincérité de nos intentions pour le maintien de la bonne harmonie; nous avons jugé à propos de déclarer publiquement par ces presentes, & d'assurer tous & un chacun les Négocians de ladite Nation, que quand même le Roi de la Grande Bretagne, ou l'Escadre par lui envoyée dans la Mer Baltique, viendroit à entreprendre quelque hostilité contre nous, néanmoins lesdits Marchands & Négocians ne seront jamais molestés en aucune manière, ni dans leurs personnes, ni dans leurs Vaisseaux & effets, ni en entrant ni en sortant, & qu'il ne leur sera fait aucun dommage; mais qu'au contraire, ils pourront librement continuer leur Commerce, tant dès à présent qu'à l'avenir, sans la moindre défiance ou soupçon, de la même manière que les autres Nations avec lesquelles nous sommes en amitié, & qu'ils peuvent s'assurer en toute rencontre de nôtre gracieuse protection, pourvu qu'ils ne se rendent suspects

par

*des Princes &c. Septemb. 1726. 235*  
par aucune démarche illicite; en foi de quoi nous  
avons signé les presentes de nôtre main, & les avons  
fait publier selon la coutume. Donnè à Petersbourg  
le 2. Juillet 1726. Signé, CATHERINE.

VII. Le Comte de Rabutin, Ambassadeur de l'Empereur continuè ses Conférences avec les Ministres, & S. Exc. dépêcha dernièrement des Exprés à *Vienne*, en *Pologne* & à *Stokholm*, pour y donner avis de l'heureux succès de ses Négociations. La Flotte Russe, qui a été renforcée de quelques Galeres & Vaisseaux de Guerre, a ordre de rester dans la Rade de *Revel*, jusqu'à ce que les deux Escadres combinées d'*Angleterre* & de *Dannemarck* se soient retirées; elle est commandée par les Amiraux *Kruys* & *Wlister*, ayans sous eux les Vice-Amiraux *Synawyn* & *Gordon*, & deux Contr'Amiraux. On a envoyé deux Regimens de Cavalerie pour la sûreté des Côtes du côté de *Revel*, & sur ce que la Cour de *Suede* paroit disposée à accéder au Traité d'*Hannover*, il a été convenu d'entretenir un Corps considerable de Troupes dans les Provinces ci-devant conquises sur cette Couronne. Le 12. on reçut la Ratification du Roi de *Pologne* à l'accession au Traité de *Nyestad*, & on ne doute nullement que S. M. Polonoise n'entre encore dans de plus forts engagements, particulièrement dans le Traité à conclure entre l'Empereur & la *Russie*, qui est actuellement sur le tapis. On n'attend, dit-on, pour y mettre la dernière main que la nouvelle de l'effet qu'aura produit la Réponse de S. M. à la Lettre du Roi, de *Grande Bretagne*, qui a été envoyée par terre à *Londres* par l'Amiral *Wager*.

VIII. On n'approuve du tout point en cette Cour ce qui s'est passé en *Courlande* au sujet de l'Élection

ction du Comte Maurice de *Saxe* ; & on parle de faire marcher des Troupes en ce País pour appuyer la protestation qu'a faite la Czarine contre cette Election. Les 100. Galeres qui ont été équipées, n'ont pas encore mis en Mer, & on y embarque actuellement des Troupes pour faire une course sous le Convoi de 20. Vaisseaux de Guerre, qui ont été armez pour cette expedition. On forme un Camp près de *Riga* qui est déjà composé de 44000. hommes : Le Prince de *Menzikoff* qui commande ce Corps, a, dit-on, fait placer l'Artillerie sur les deux ailes ; l'Infanterie s'est postée derriere des Chevaux de Frise, & c'est le Comte *Sapieha* Polonois qui commande la Cavalerie. Le 24. la Flotte combinée d'*Angleterre* & de *Danemarck* se tenoit toujours à l'ancre sous l'Isle de *Naruga* près de *Revel*. L'Amiral *Wager*, à ce que l'on assure, ne quittera pas ce Poste que la Flotte Russe ne soit defarmée, & hivernera, dit-on, dans le *Sund* avec son Escadre. Comme il n'est pas permis à ses Chaloupes de mettre personne à terre, la Czarine a donné les ordres necessaires pour qu'on lui fournisse abondamment toutes les provisions & rafraichissemens dont il pourroit avoir besoin ; mais les Bâtimens de *Lubec* & d'ailleurs qui apportent des vivres, ne le laissent manquer de rien. La restitution du Duché de *Sleswïch* & des Etats appartenans au Duc d'*Holstein*, détenus par le Roi de *Danemarck*, tient toujours fort à cœur à S. M., & si quelque chose doit embrouïller les affaires du *Nord*, ce sera particulièrement cette affaire.

ARTICLE VII.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.*

I. **L**ondres. Le 2. Juillet le Marquis de Pozzo-Buono, Ambassadeur d'Espagne, alla à Kensington notifier au Roi la Naissance d'une Infante, & le 8. S. Exc. se rendit à Richmond auprès du Prince & de la Princesse de Galles, pour leur faire la même notification. Le Parlement a été prorogé au 19. Septembre. Mr. le Heup est parti pour Ratisbonne, où il va en qualité d'Envoyé de S. M., & Mr. Hudges avec le même caractère, pour la Cour de Turin. Le Comte de Schuylenbourg, Frere de la Duchesse de Kendale, & General des Troupes Venitiennes, est au contraire arrivé ici de Venise. La Duchesse Doüairiere de St. Albans a été nommée Dame d'Honneur de la Princesse de Galles, à la place de la feu Duchesse de Shrewsbury; & le 28. le Roi créa le Prince Frederic, fils aîné du Prince de Galles, Baron de *Snaidon* dans le Comté de *Caernavan*, Vicomte de *Lanceston* dans le Comté de *Cornouaille*, Comte d'*Eltham* dans le Comté de *Kent*, Marquis de l'Isle de *Wight*, & Duc d'*Edimbourg*. S. M. a aussi créé le Prince Guillaume, autre fils de S. A. R., Baron d'*Alderney*, Vicomte de *Trematon* dans le Comté de *Cornouaille*, Comte de *Kinnington* dans le Comté de *Surrey*, Marquis de *Berkhamstead* dans le Comté de *Herford*, & Duc de *Cumberland*. On a reçu ici la Reponse de la Czarine qui y a été envoyée  
par

par l'Amiral Wager. La recolte a été abondante dans toutes les Provinces de ce Royaume.

II. Le 7. le Vice-Amiral Hopson fit voile des *Dunes* avec les Vaisseaux de Guerre le *Sterling-Castle*, le *Kent*, le *Royal Back*, le *Burford*, le *Berwick*, le *Lenox*, l'*Union*, le *Hawbe*, & l'*Unité-Tønder*, pour aller joindre ceux qui étoient à *Portsmouth*, mais les vents étant devenus contraires, il fut obligé le 9. de rester à l'ancre à *Dungness*. Les deux Galiottes à Bombes qui sont le *Solebay* & le *Tonnere*, étoient descenduës de *Derptfort* à *Wolwich*, où elles ont embarqué des Bombes, des Mortiers, & des provisions pour la Flotte, & pour plus d'expédition on y avoit employé les Equipages des Yachts de S. M. On confirme que cette Flotte fut laquelle on a embarqué trois Regimens, des recrues & des Charpentiers, est destinée pour la *Mediterrannée*, où elle pourra bien hyverner, ayant des provisions suffisamment pour cela. Le 11. l'Amiral Jean Jennings arriva à *Portsmouth*, & arbora son Pavillon Amiral à bord du *Cantorbery*. Le 14. les Vaisseaux qui étoient partis des *Dunes*, & qui avoient été arrêtez à *Dungness*, y arriverent aussi, & furent suivis le 16. par les deux Galiottes à Bombes qui s'y rendirent de *Wolwich*. Le 20. cette Escadre qui est composée de 12. voiles, sçavoir un Vaisseau du second rang, 6. du troisième, 2. du quatrième, 2. Galiottes à Bombes, & une Allege, avec 2. Bâtimens de transport, alla de *Portsmouth* à *Ste. Helene*, où elle a été retenuë par les vents contraires jusqu'au 31., qu'elle mit à la voile le vent étant devenu favorable. Le premier Août elle fut encore repoullée à *Ste. Helene*, mais le 2. le vent étant devenu bon, elle mit de-rechef en Mer, & fut hors de vûë en moins de 2. heures. De sorte qu'on comptoit que le 5. elle étoit

étoit sortie de la *Manche*. Il est resté aux *Dunes* 11. Vaisseaux de Guerre, dont partie doit aller croiser sur les Côtes d'*Ecosse* & d'*Irlande*, & le reste dans la *Manche*.

Nous donnerons au commencement du Journal du mois prochain, le reste de l'Écrit intitulé, *Lettre écrite à l'un des Membres du Parlement de la Grande Bretagne, &c.* dont partie se trouve dans les précédens Journaux de Juillet & d'Août. Cette pièce est instructive & curieuse, & le Lecteur sera bien aise de la lire tour de suite, au lieu que nous ne pouvions la donner que par lambeaux à la suite de cet Article.

III. *Hollande. La Haye.* Le 12. L. N. G. Puissances disposerent de plusieurs Charges tant Civiles que Militaires, qui étoient vacantes; & le 19. les Etats d'*Hollande* & de *Westfrise* se separerent jusqu'au 7. du mois d'Août. Mr. d'Oliver est arrivé ici de *Bruxelles*, pour avoir soin des affaires d'*Espagne*, jusqu'à ce que le Roi Catholique ait envoyé un autre Ambassadeur à la place du feu Marquis de St. Philippe; & le Comte de Golofkin, Ministre de *Russie*, presenta dernièrement un Memoire de la part de la Czarine à L. H. P. les Etats Generaux, dont voici la substance.

„ Que l'Imperatrice sa Souveraine, eu égard à  
„ l'étroite union qui étoit entre elle & S. A. R.  
„ le Duc d'*Holstein-Sleswich*, ne pouvoit se dispenser de soutenir ce Prince dans ses justes prétentions, & de recommander ses interêts par tout où S. M. trouveroit convenable de le faire.

„ Que S. M. étant fortement persuadée que la  
„ Serenissime Maison de *Gottorp* s'étoit toujours  
„ comportée de telle maniere envers la Republique, que L. H. P. prendroient d'autant plus à  
„ cœur les interêts de S. A. R., & qu'elle n'entre-

„ roit

» roit avec d'autres Puissances en aucune Allian-  
 » ce qui pût être préjudiciable ou contraire à la  
 » Garantie promise par le Traité de *Frauenthal*.

» Que S. M. étoit très convaincuë de l'atten-  
 » tion de L. H. P. pour la justice & pour la  
 » tranquillité publique, dont elles avoient donné  
 » des marques si éclatantes.

» Que ledit Ministre avoit reçu de S. M. des  
 » ordres exprez, d'assurer L. H. P. de la continua-  
 » tion de son amitié sincere pour la République;  
 » que tout ce que L. H. P. voudroient faire en  
 » faveur de la Maison de *Gottorp*, S. M. tien-  
 » droit comme fait à elle-même, & qu'elle con-  
 » tribueroit de tout son pouvoir à maintenir la  
 » bonne intelligence qui subsiste depuis si long-  
 » tems entre la *Russie* & la République, & à pro-  
 » curer l'avantage mutuel qui en peut revenir à  
 » leurs Sujets, &c.

IV. Le Roi de *Prusse* arriva le 23. *incognito* à  
*Amsterdam*, & en partit le lendemain pour retour-  
 ner dans le País de *Cleves*. Le 7. Août les Etats  
 d'*Hollande* & de *Westfrise* se rassemblèrent; & le  
 9. le Marquis de Fenelon, Ambassadeur de *France*,  
 Mr. Finck, & Mr. de Meynersthagen, Ministres  
 des Rois de la *Grande Bretagne* & de *Prusse*, s'é-  
 tans rendus dans la Chambre de *Treves*, y eurent  
 une longue Conference avec les Seigneurs Dépu-  
 tez de L. H. P. & sur les trois heures de l'après-  
 midi, ces Députez signerent l'accession de cette  
 République au Traité d'*Hannover*; après quoi les-  
 dits Ministres dépêcherent des Exprez à leurs Cours  
 pour y porter cette nouvelle. L'Acte n'en sera  
 public qu'après la Ratification des Parties interes-  
 sées, & cette Négociation, où l'*Europe* étoit at-  
 tentive, est enfin terminée après bien des irreso-  
 lutions & des délibérations. On verra dans peu les  
 suites

*des Princes &c. Septemb. 1726. 241*

suivies de cette accession, & de quelle utilité elle sera pour le maintien de la Paix generale, qui est l'unique but que les Parties interessées, tant dans le Traité de *Vienne*, que celui de *Hannover*, semblent se proposer, quoi que les vûes en soient opposées, & même assez difficiles à concilier.

V. *Pais-Bas. Bruxelles.* Mr. d'Oliver étant retourné à la *Haye*, Mr. Blaise d'Urigoiti, Secretaire d'*Espagne*, a reçu ordre de *Madrid* de rester ici, pour prendre soin des affaires de cette Couronne. Le 19. la Serenissime Archiduchesse reçut la nouvelle, que le *Charles VI.*, Vaisseau de la Compagnie des *Indes*, étoit heureusement arrivé le 18. à *Ostende* richement chargé, & que sa cargaison étoit estimée 2. millions de florins. Cependant le voyage que devoit faire S. A. S. en cette Ville paroit rompu, ou tout au moins differé de quelque tems. Le 22. le General Welt-Marechal Baron de Zumjungen arriva de *Vienne*. Le lendemain il eut Audience de S. A. S., qui le reçut très-gracieusement, & S. Exc. ayant depuis pris possession du Commandement en chef des Troupes Imperiales en ce Pais, le Comte de *Wehlen* qui l'exerçoit provisionnellement, est retourné dans son Gouvernement d'*Ath*. Deux Escadrons du Regiment de *Westerloo* qui étoient à *Charleroi*, sont allez remplacer à *Mons* deux Escadrons des Cuirassiers de *Portugal*, qui ont été envoyez à *Bruges*. Les Fortifications d'*Ostende* sont presque achevées; cette Ville est à present hors d'insulte par les precautions qui ont été prises, & les Troupes qui y avoient été envoyées, doivent y rester en Garnison, à l'exception de 4. Escadrons du Regiment de *Portugal* qui sont revenus ici.

L'avenue des effets apportez par les derniers Vaisseaux arrivez à *Ostende* de la *Chine* & de *Bengale*,

est fixée au 12. du mois d'Août. Les Actions de la Compagnie ont baissé depuis peu de 10. pour cent.

## A R T I C L E V I I I.

*Contenant les Naissances, Mariages & Morts des Princes & autres Personnes de distinction, depuis le mois dernier.*

I. **N** *Aissances.* La Baronne de Bulow, Epouse du Ministre du Roi de Prusse à la Cour de Suede, accoucha le 14. Juillet d'un fils à *Stokholm.*

La Marquise de Janfon est accouchée d'un fils à *Paris.*

La Duchesse de Grafton est accouchée à *Londres* d'une fille.

La Duchesse de Queensbury est accouchée d'un fils dans la même Ville.

II. *Mariages.* Le Marquis de Quelus, Chevalier de la *Toison d'or*, Lieutenant General & Viceroi de *Galice*, a épousé à *Madrid* M. de Villafie, de l'illustre Maison d'Albuquerque.

Le fils unique du Duc Storza Cesarini, a épousé à *Rome* la fille du Prince Giustiniani.

Le Marquis de Mancini, Frere du Duc de Nevers, a déclaré son Mariage avec la Marquise de Louvois, Sœur du Duc de Noailles & de la Comtesse de Thoulouse.

Le Comte Jules de Hammilton, Chevalier de la Clef d'or, Conseiller Aulique de l'Empereur, a épousé à *Vienne* M. Magdeleine de Staremburg, Dame d'Honneur de l'Imperatrice.

III. *Morts.* Mr. de Bernsdorf, premier Ministre de

*des Princes &c.* Septemb. 1726. 243  
de l'Electorat d'*Hannover*, mourut le 6. âgé de  
78. ans.

Le 14. Mr. Charles-Philippe de Van Dorp,  
Seigneur de *Maesdam*, &c. qui avoit Séance dans  
l'Assemblée de L. H. P. les Etats Generaux des  
*Provinces-Unies*, en qualité de Député de la No-  
blesse d'*Hollande*, mourut à la *Haye* d'une inflam-  
mation à la gorge.

La Duchesse de Shrewsbury mourut le 11. dans  
sa Maison de Campagne près de *Londres*.

Le 9. le Comte de Schonborn General des Ar-  
mées de l'Empereur, & du Cercle du *Haut-Rhin*,  
mourut à *Mayence*.

Le 11. M. Esprit Juvenal de Harville des Vor-  
sins, Comte de Trefnel, Colonel du Regiment de  
Dragons d'*Orleans*, & Gendre de Mr. le Blanc  
Ministre de la Guerre, mourut à *Paris* de la petite  
verolle, âgé de 28. ans.

Le 2. mourut à *Rome* le Cardinal Marescotti,  
dans la 99. année de son âge, & la 51. de son  
Cardinalat. *Voyez l'Art. de Rome.*

Le 21. le Duc de la Force mourut à *Paris*.

Le 28. le Comte de Cadogan Vicomte de  
Caversham, Baron de Reading & Oakley, mou-  
rut à *Gravils-Pitt* près de *Kensington*. Ce Seigneur  
étoit General de l'Infanterie, Maître de la Garde-  
robe du Roi, Colonel du premier Regiment des  
Gardes à pied, Gouverneur de l'Isle de *Wight*,  
Chevalier de l'Ordre de *St. André*, & Membre du  
Conseil Privé de S. M. Britannique.

Le Prince de Repnin Gouverneur de *Livonie*  
est mort à *Riga*.

Le 27. mourut à *Vienne* d'une attaque d'apo-  
plexie, le Prince Maximilien d'*Hannover*, Frere du  
Roi de la *Grande Breeagne* & de l'Evêque d'*Osna-  
brugh*, Cousin de l'Imperatrice Doüairiere *Amelie*  
Cheva-

Chevalier de la Toison d'or, & Colonel d'un Regiment de Cuirassiers au service de l'Empereur.

Mr. de Feuquieres Evêque d'*Agde* en *Langue-doc*, est mort dans son Diocèse.

Le Duc de Luxembourg, Lieutenant General des Armées de S. M. T. C. Chevalier de ses Ordres, & Gouverneur de *Normandie*, mourut le 4. Août à *Paris*, âgé de 68. ans.

#### A D D I T I O N.

**L**E Public est averti que dans cette Ville de *Luxembourg* il y a un très-beau & ample Cabinet de Médailles anciennes d'or, d'argent, & de bronze à vendre; les Curieux pourront s'adresser à moi Chevalier, Libraire, & je pourrai leur faire tenir un Catalogue desdites Médailles.

F I N.